MINISTÈRE DU COMMERCE

PRISE EN CHARGE DE TOUTES LES REVENDICATIONS DES FONCTIONNAIRES DU SECTEUR

Page 4

CORONAVIRUS

249 NOUVEAUX CAS ET 3 DÉCÈS

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4177 | Mercredi 20 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HANDBALL

LES VERTS FACE À L'OGRE FRANÇAIS

Page 14

IMPORTATION DE VEHICULES NEUFS

GRANDES MANOEUVRES ET SOURDE BATAILLE

Pages 5

UN RAPPORT PARLEMENTAIRE FRANÇAIS LE DÉPLORE

LE VISA EST DEVENU UN ENJEU DIPLOMATIQUE

Page 4

PROJET DE LA LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX ÉLECTIONS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORDONNE LA DISTRIBUTION DE LA COPIE ORIGINALE

Page 3

Repères %

3
conventions signées entre l'Inapi et des établissements universitaires.

14
régions à Jijel sensibilisées contre le danger du monoxyde de carbone.

117
individus impliqués dans diverses affaires criminelles en décembre.

Opération de recensement des oiseaux d'eau douce à El-Tarf

La première phase annuelle de l'opération de recensement international des oiseaux d'eau nicheurs a été lancée à partir de la localité d'Aïn-Allem relevant de la daïra de Dréan à El- Tarf. L'opération, devant se poursuivre jusqu'au 26 janvier courant, a mobilisé outre les équipes de spécialistes, appuyées par les bénévoles, les agents du Parc national d'El-Kala, les services des forêts ainsi que des représentants de la direction générale des forêts. A la faveur d'un climat clément, marqué par un soleil radieux, le coup d'envoi de l'opération a été donné depuis les retenues collinaires d'Aïn-Allem, ce recensement est destiné à déterminer le nombre d'oiseaux séjournant dans ces régions, où les premiers groupes de goélands et de mouettes ont déjà élu domicile. Cette opération permettra d'avoir une estimation globale des effectifs observés dans cette région où le nombre et les espèces y séjournant devrait être plus important cette année compte tenu du niveau d'eau propice enregistré à la faveur des dernières précipitations et de la période de

quiétude qui a sévi dans cette région en raison de facteurs liés à la pandémie covid-19.

Alimentation d'écoles en énergie solaire à Tizi-Ouzou

Un programme d'alimentation de quatre écoles primaires en énergie solaire a été lancé à Boudjima, au nord-est de Tizi-Ouzou. Ce programme, financé sur le budget communal dans le cadre du plan communal de développement 2020, portera à cinq, sur les huit que compte la commune, le nombre des écoles alimentées par cette source d'énergie avec un coût d'investissement variant de 600.000 à 1.600.000 dinars. Une des écoles déjà mise en service, il y a deux ans, est totalement autonome aujourd'hui en matière de consommation énergétique et parvient même à produire un surplus d'énergie.

Ce mode d'alimentation en énergie permet de réduire la facture énergétique de la commune et aussi la préservation de l'environnement. L'aménagement d'une de ces quatre écoles est pris en charge par la fondation Zinedine-Zidane, à hauteur de 3,5 millions de dinars. Le don comprend, également, des armoires frigorifiques ainsi que des batteries et autres appareils destinés à la cantine de cette école. La commune compte également lancer un programme dans les jours à venir, e afin de réinjecter le surplus produit par ces écoles dans l'alimentation de l'éclairage public.

1.500 stagiaires formés d'ici à 2023 dans l'hôtellerie à El-Oued

Plus de 1.500 stagiaires auront été formés dans des spécialités liées à l'hôtellerie et au tourisme, dans les instituts et centres de formation professionnelle de la wilaya d'El-Oued à l'horizon 2023. Ces spécialités ont été introduites à la faveur de conventions signées entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et celle du tourisme et de l'artisanat, visant à offrir des opportunités de formation et des programmes professionnels susceptibles de permettre la couverture des besoins du marché local en main-d'œuvre qualifiée dans le domaine.

Ces postes de formation concernent 1.081 places pédagogiques offertes à la rentrée de septembre 2019, auxquelles se sont ajoutées 481 autres à la session de décembre 2020, pour couvrir les besoins dans le domaine dans la wilaya d'El-Oued qui compte plus de 30 établissements hôteliers. 10 spécialités ont été introduites pour une formation de qualité en adéquation avec les besoins locaux dans le tourisme et l'hôtellerie, notamment en matière d'accueil, agence de voyages, gestion hôtelière, pâtisserie orientale, gâteaux traditionnels et boulan-

gerie, réparties entre les structures de la formation professionnelle de la wilaya.

Dixit

Dziri Bilel

"J'ai donné mon accord de principe pour diriger le Nasria. Il reste quelques détails à régler dans les prochaines heures avant d'officialiser mon engagement. C'est sur la bonne voie."

Elle suit... en direct le cambriolage de sa maison

Une habitante de Floride, était dehors lorsqu'elle a reçu une alerte sur son téléphone portable annonçant qu'il y avait eu une effraction chez elle.

La vidéo de l'effraction, diffusée par la police locale, montre deux cambrioleurs saccageant la maison, fouillant dans les tiroirs.

Elle a essayé de joindre son fils par téléphone, mais n'a pas réussi. Plus tard, elle apprendra qu'il s'était enfermé dans un placard à l'étage et qu'il était au téléphone avec la police.

Vends place au... paradis pour 100.000 dollars

100.000 dollars c'est la somme d'argent qu'Ari Mandel a failli remporter en vendant sur le site d'enchères *Ebay* sa place au paradis. Mise en ligne au prix de 99 cents, le prix de la place au paradis a atteint en très peu de temps les 100.000 dollars. Le vendeur a déclaré qu'il s'agissait d'une blague et qu'il ne pensait pas trouver tant d'acheteurs. En 2 jours à peine, 181 personnes ont participé à l'enchère.

PROJET DE LA LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX ÉLECTIONS

Le président de la République ordonne la distribution de la copie originale

La présidence de la République a annoncé, ce mardi 19 janvier 2021, avoir commencé la distribution de la "mouture originale" de la loi électorale aux partis politiques. Ceux-ci ont 10 jours pour "enrichir" le document par leurs propositions.

PAR CHAHINE ASTOUATI

La Présidence poursuit, que la mouture relayée sur les réseaux sociaux n'est pas authentique.
La révision de la loi organique n°19-08 du 14 septembre 2019 modifiant et complétant la loi organique n°16-10 du 22, relative au régime électoral, prévoit plusieurs amendements.
Les listes électorales ne seront plus régies par "*la tête de liste*", tant dénoncée après les révélations de l'ex-député, Baha Eddine Tliba, à propos des législatives de 2017.
"*L'électeur votera pour un ou plusieurs candidats de la même liste, dans la limite des sièges consacrés à la circonscription administrative",* selon l'article 168. L'article 172 stipule, que "*les sièges obtenus par chaque liste seront répartis sur ses candidats, selon les voix arrachées par chacun d'eux".*
Le document prévoit aussi, la réduction du nombre de parrainages par siège à l'APN, ou aux Assemblées locales. Une baisse du seuil de 4% des suffrages exprimés lors des élections précédentes, exigée aux partis politiques, ou encore, un quota de sièges de députés répartis par le truchement des listes nationales, sont aussi prévus.
Par ailleurs, les personnes occupant un poste de responsable dans les Institutions concernées par les élections, (communales ou wilayales), ne peuvent se porter candidats.
Le document exige une durée d'une année entre la fin de leurs fonctions et leurs candidatures. Il s'agit du Wali, Wali délégué, Chef de daira, SG de wilaya, Inspecteur général de wilaya, membre du Conseil exécutif, Directeurs de wilayas ou encore, les responsables de l'Armée nationale, à la Sûreté, les Consuls ou les Ambassadeurs.
Selon SabqPress, qui détient une copie du document, la mouture distribuée par la Présidence aux partis contient *"un léger amendement".*
Les candidats aux listes électorales doivent ainsi avoir un niveau universitaire.

C. A.

SAHEL

L'enjeu de la France est la sécurisation du pillage des ressources

Le principal enjeu, pour la France au Sahel, est de sécuriser sur le long terme, son accès aux multiples ressources naturelles que recèle la région, selon un article paru dans le journal "*Révolutionpermanente*", qui considère que la présence "*impérialiste*" française, sous couvert de lutte contre le terrorisme, est responsable des souffrances endurées par les populations.
Près d'une année après la décision du Gouvernement français d'envoyer 600 hommes supplémentaires, principalement vers le Mali, pour étayer la force "*Barkhane*" présente au Sahel, "*le constat est sans appel : la situation s'enlise et devient de plus en plus instable*", constate le réseau international des journaux de gauche, dans une analyse intitulée "*Huit ans après, la France toujours en guerre au Mali : troupes françaises hors d'Afrique !*"
Et le principal enjeu, pour la France "*impérialiste*", est "*de sécuriser sur le long terme son accès aux multiples ressources naturelles que détient la région du Sahel*". Le Nord-Mali, principal théâtre de l'opération Barkhane, constitue en effet, selon l'analyse, une zone stratégique entre la région du Taoudeni, à cheval entre le nord-ouest du Mali et la Mauritanie, où un groupe français est présent pour le pétrole, et l'Ouest du Niger, où une autre multinationale française extrait de l'uranium. C'est pourquoi, explique-t-on, "*après huit ans de guerre et l'approfondissement des tendances à l'instabilité, la France tente de réduire l'envergure de son engagement au Sahel et, notamment au Mali, afin d'optimiser ses opérations de contrôle*".
Au moment où les Etats occidentaux pointent régulièrement le terrorisme comme principale source des troubles dans la région du Sahel, certains groupes de réflexion, comme le remarque le journal Foreign Policy, pointent, quant à eux, plutôt "*la fragilité des Institutions étatiques, l'autoritarisme et le changement climatique, comme facteurs d'instabilité*".
Or, d'après Révolutionpermanente, "*c'est l'accaparement impérialiste des ressources naturelles, qui constitue la principale cause de fragilisation des communautés et des populations*".
L'analyse relève également, que "*l'impérialisme français au Sahel, loin de constituer une solution, est en réalité le principal problème dans la région*". Le pillage des ressources, les destructions causées par la guerre et le vide politique que l'intervention armée produit mécaniquement, sont en passe de faire du Mali un bourbier militaire et géostratégique.
Comme l'affirme encore Foreign Policy, "*les conséquences négatives de l'unilatéralisme français sont devenues évidentes, ces derniers mois.*
L'expansion de la violence politique au Sahel, malgré l'augmentation de la résence militaire française en février 2020, souligne l'incapacité de la France à résoudre seule la crise sécuritaire au Sahel et augmente le risque d'une extension excessive de sa force armée", constate le réseau.
En effet, plusieurs mouvements, de la société civile et des partis politiques maliens, prévoient l'organisation mercredi d'un grand rassemblement à Bamako, pour réclamer le départ définitif des militaires français, accusés d'être à l'origine de la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays sahélien.
Selon le journal, il y a fort à parier que, malgré les contradictions de cette intervention, celle-ci ne prenne pas fin de sitôt. Les responsables militaires français insistent, "sur le fait qu'il n'y aura pas de "*désengagement*" au Sahel, mais juste une "*évolution*" de cet engagement.
La menace qu'a fait peser sur les intérêts du capitalisme français, l'avancée terroriste en 2013, ont été les raisons avancées par les Autorités françaises, pour lancer les deux vastes opérations militaires (Serval puis Barkhane), qui durent depuis..

MAROC

Zefzafi et d'autres détenus du Hirak du Rif entament ce mercredi une grève de la faim

Le chef de file du Hirak du Rif au Maroc, Nasser Zafzafi, et huit autres détenus du mouvement entameront mercredi une grève de la faim de 48 heures pour dénoncer la politique de la mainmise sécuritaire au Maroc face à la liberté de la presse et d'expression, et au droit de manifester pacifiquement, rapportent mardi des médias locaux.
"*Six détenus du Hirak du Rif et trois journalistes en détention entament une grève de la faim, pour une durée de 48 heures, les 20 et 21 janvier*", précisent les mêmes sources.
Les proches des détenus décrivent, mardi dans un communiqué, une action "*symbolique*" en protestation contre "*la politique continue de la gestion purement sécuritaire de l'Etat vis-à-vis du droit de manifestation pacifique, de la liberté de la presse, d'opinion et d'expression, et le droit d'association*".
Ils considèrent cette grève de la faim, comme "*un cri*", pour rappeler aux autorités que le phénomène de "*la détention politique est la preuve du non-respect par l'Etat marocain*" de ses obligations internationales, ainsi que de "*ses engagements avec ses partenaires*" étrangers, exprimant leur "*refus de la détention arbitraire, des procès iniques, de la répression des manifestations pacifiques, de la torture et de la violation des libertés*".
Les familles déclarent tenir l'Etat marocain, "*responsable de ce qui pourrait arriver aux détenus*", dont certains souffrent de problèmes de santé, après plusieurs grèves de la faim observées par le passé, appelant à une rupture "*avec ces pratiques sécuritaires*".
Pour rappel, Nasser Zafzafi a mené une série de grèves de la faim, depuis son arrestation en mai 2017, pour contester son arrestation et améliorer ses conditions de sa détention. En avril 2019, la Justice marocaine a confirmé le jugement initial de 20 ans d'emprisonnement, contre Nasser Zefzafi et trois autres meneurs de la contestation, qui a agité, en 2016 et 2017, la région marocaine du Rif. Les autres peines vont de 1 à 15 ans de réclusion.
Cette protestation a été déclenchée par la mort, en 2016, d'un vendeur de poissons, Mohsen Fikry, broyé dans une benne à ordures, en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise.
Des centaines de militants ont été arrêtés durant ces évènements, selon les estimations des Organisations de défense des droits de l'Homme. Certains d'entre eux ont été libérés après l'expiration de leur peine.
L'Association des familles de prisonniers du Hirak Al-Rif estime, à 23 le nombre de militants toujours détenus, dont Nasser Zefzafi.

UN RAPPORT PARLEMENTAIRE FRANÇAIS LE DÉPLORE

Le visa est devenu un enjeu diplomatique

La question incommode, concernant l'octroi de visas français, ne cesse de provoquer une large déception populaire, suite à la réduction du quota de visas alloués aux Algériens !

PAR IDIR AMMOUR

En effet, le dernier rapport sur la politique des visas de l'État français, réalisé par deux députés français établis à l'étranger, notamment en Afrique, M'jid El-Guerrab et Syra Sylla le confirme. Il révèle la baisse drastique des visas pour les Algériens, qui est passé de 412.000 en 2017 à 274.000 en 2019.

Alors que 45% des demandes ont également été rejetées en 2019. Quant aux taux de refus mondial pour la même année, il était de 16%. Le rapport affirme notamment, que notre pays a nettement régressé dans le classement des nationalités bénéficiant du visa français, passant de la deuxième place en 2017, avec 413.976 visas, derrière la Chine avec 849.039 visas, au quatrième rang, avec 279.104 visas. En effet, la Russie précède l'Algérie avec 372. 451, le Maroc avec 334.016, l'Inde à 268.239 et la Tunisie à 154.011 visas octroyés. "*Le durcissement des contrôles a même eu un effet 'désincitatif', sur la demande des visas",* observent les auteurs du rapport parlementaire, qui s'interrogent sur une "*volonté clairement chiffrée et objective, de fermer la porte aux Algériennes et aux Algériens".*

Le chantage aux visas, ciblant les pays réfractaires à la réadmission de leurs ressortissants en situation irrégulière sur le territoire français, a également été dénoncé dans le rapport. Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a reconnu dernièrement devant les membres du Sénat, que la France a opté pour cette solution afin de faciliter les expulsions, des individus radicalisés notamment. En effet, cette épineuse question, de la circulation des hommes et des femmes vers la France, mérite d'être posée. Car, les structures et les mécanismes mis en place, afin de la faciliter ou de la limiter, sont révélateurs des relations entre les deux pays et déterminent les liens qui peuvent exister entre leurs populations, les réglementations concernant la circulation ainsi que l'octroi et le refus de visa, peuvent s'avérer de véritables instruments diplomatiques. C'est ce qu'ont affirmé d'ailleurs les deux parlementaires français, dénonçant cette manière de procéder, qui montre clairement, que *"le visa est devenu un enjeu diplomatique, inconciliable avec la politique d'attractivité de la France".*

I. A.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Prise en charge de toutes les revendications des fonctionnaires du secteur

Le ministère du Commerce a affirmé, mardi, la détermination du premier responsable du secteur, à prendre en charge les revendications légitimes des fonctionnaires et travailleurs du secteur, en les incitant à adhérer à cette démarche au service du fonctionnaire et du secteur.

Deux séances de travail ont été tenues, lundi, au siège du ministère du Commerce, avec le Syndicat national des travailleurs du secteur du commerce (SNTC), et la Fédération nationale des travailleurs du commerce, dans le cadre du dialogue ouvert avec les partenaires sociaux pour la prise en charge des préoccupations socio-professionnelles, selon un communiqué du ministère adressé aux fonctionnaires et travailleurs du secteur. La rencontre a été une occasion, pour "*dévoiler les mesures prises récemment par le ministère dans le but de prendre en charge les préoccupations exprimées par les deux organisations syndicales, et leur faire part de la détermination du premier responsable du secteur à prendre en charge toutes les revendications légitimes, en les invitant à adhérer à cette démarche au service du fonctionnaire et du secteur*", précise la même source. Le ministère a souligné, en outre, que la rencontre a été une occasion pour informer les partenaires sociaux des mesures prises par les autorités publiques compétentes concernant la demande d'autorisation exceptionnelle pour la révision du système indemnitaire, avec l'introduction de la prime d'astreinte tel que stipulé dans l'article 7 du statut particulier des fonctionnaires du secteur du commerce, en sus du dépôt du statut particulier du secteur auprès de l'instance compétente dans les plus brefs délais. Le ministère a, à cette occasion, invité les deux partenaires sociaux, à participer à l'enrichissement de ces textes la semaine prochaine. Le ministère a, par ailleurs, indiqué avoir informé les organisations syndicales des mesures réglementaires et juridiques en cours pour améliorer les ressources du Fonds de revenus complémentaires, lesquelles seront annoncées en temps voulu. S'agissant de la promotion sur la base du diplôme, le ministère a fait état de la promotion 107 employés en 2020, soulignant la détermination du ministre à prendre toutes les mesures nécessaires pour la "*régularisation de la situation de tous les cas en suspens dans cette catégorie*". En application de la dérogation du Premier ministre pour la promotion sur la base du diplôme, la situation de 1.962 employés est en cours de régularisation. Après avoir rappelé les efforts soutenus pour développer le secteur du commerce et améliorer les conditions socioprofessionnelles, le ministère a appelé l'ensemble des employés à "*continuer à accomplir les missions nobles et sensibles du secteur afin de préserver les acquis*", surtout dans cette "*conjoncture exceptionnelle*", réitérant son engagement à aplanir les difficultés socioprofessionnelles.

FACTURES D'ÉLECTRICITÉ IMPAYÉES

Le P-dg de Sonelgaz s'exprime

Le Président directeur général de le Société nationale de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, Chaher Boulekhras, s'est exprimé ce mardi 19 janvier, sur les factures d'électricité impayées et les catégories concernées par les coupures.

Lors d'une conférence de presse, le responsable a indiqué, que le Sonelgaz a entamé les coupures d'électricité, pour les clients à grande consommation, notamment les industriels et les commerçants, ayant accumulé plusieurs factures non-payées.

Cette mesure concerne également quelques particuliers qui ont accumulé 4 à 5 factures impayées, soulignant au passage, que certains d'entre eux on un retard d'un an et demi dans le paiement de leurs redevances.

Boulekhras a souligné, que sa société "*ne peut plus supporter toutes ces charges*", précisant que les dettes de la Sonelgaz on atteint les 160 milliards de dinars.

160 milliards de dinars de dettes

La chargée de communication de la Sonelgaz, Mme Fatima Zahra Zerrouki, a dévoilé, hier mardi, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale, les dettes du groupe. Selon elle, les dettes de la société on atteint, vers le fin de l'année écoulée, les 160 milliards de dinars, dont 53% chez les particuliers et 47% chez les administrations.

SEMENCE DE POMME DE TERRE

Près de 60 % produits localement

Près de 60% de la semence de pomme de terre, plantée à l'échelle nationale, sont produits localement, a indiqué, mardi à Ain Defla, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdel-Hamid Hamdani, affirmant que cet état de fait contribue à l'allégement de la facture d'importation de ce produit.

"*A la lumière des visites que j'ai effectuées dans nombre de régions du pays, j'ai pris connaissance, non sans satisfaction, que près de 60 % de la semence de pomme de terre est, pour la première fois, produit localement, un état de fait qui contribue à l'allègement de la facture d'importation de ce produit*", a indiqué le ministre, qui a visité une exposition de produits agricoles à El Abadia, dans le cadre de sa visite dans la wilaya.

Il a, à l'occasion, rendu hommage aux établissements qui se sont pleinement impliqués dans cette activité (production de la semence). Relevant que son secteur accorde la priorité à la production nationale, en matière de semences, il a noté que l'importation ne doit concerner que certaines variétés non-disponibles sur le marché national. "*Si une variété donnée est disponible sur le marché national, le problème ne se pose évidemment pas, mais si celle-ci doit être importée nous le feront dans un premier temps tout en nous employant à la produire localement*", a-t-il souligné. Faisant état de la mise en place d'une direction au sein de son Département, dédiée aux semences susceptibles d'être importées, il a invité les agriculteurs intéressés à s'en rapprocher pour en savoir plus. "*La valorisation, la transformation, le stockage et l'exportation de nos produits, constituent autant de défis à relever de la part de tous les acteurs activant dans le secteur*", a-t-il insisté.

BECHAR

Le DGSN appelle au renforcement de la couverture sécuritaire de la wilaya

Le Directeur général de la Sûreté nationale, (DGSN), Khelifa Ounissi, a appelé, mardi à partir de Taghit, à poursuivre les efforts en matière de couverture sécuritaire dans la wilaya de Bechar, notamment dans ses régions touristiques à l'exemple de Taghit. "*Les efforts de couverture sécuritaire de la wilaya de Bechar doivent se poursuivre, notamment au niveau des zones touristiques, à l'instar de Taghit (97 km au Sud de Bechar), pour assurer la sécurité et la quiétude de la société*", a-t-il indiqué à l'occasion de l'inauguration officielle du siège de la sûreté de cette Daira.

Le DGSN a procédé, en outre, à l'inauguration d'un célibatorium de huit (8) chambres, réalisé pour un coût de 20 millions DA, dans le cadre d'une meilleure prise en charge des éléments de la sûreté nationale exerçant au niveau de la sûreté de daira de Taghit.

S'exprimant à l'issue de sa visite de deux jours dans la wilaya de Bechar, le DGSN a salué la coordination avec les partenaires sécuritaires dans la wilaya, notamment l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie nationale, ainsi que les autres corps constitués qui contribuent quotidiennement, sur le terrain, à la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic de drogue.

IMPORTATION DE VEHICULES NEUFS

Grandes manoeuvres et sourde bataille

Finalement, le ministère de l'Industrie a donné le quitus à quatre concessionnaires, désormais autorisés à importer des véhicules neufs. L'annonce a été faite en début de soirée d'avant-hier, après une longue attente.

PAR KAMAL HAMED

C'est un lourd dossier qui a suscité de nombreuses controverses et polémiques et autour duquel, sans doute, la bataille a été depuis le début féroce entre les différentes parties intéressées par la question de l'importation des véhicules neufs.
D'où, à l'evidence, les multiples rebondissements et autres retournements de situation qui ont laissé pantois plus d'un observateur. D'ailleurs, l'annonce, qui devait intervenir dimanche comme annoncé préalablement par le ministère, n'est finalement intervenue que lundi, soit avec un décalage de 24 heures. Ce qui a, en toute logique, suscité des interrogations sur ce décalage. Ensuite, le ministère n'a pas dévoilé l'identité des quatre operateurs qui ont réussi à obtenir cet agrément provisoire. Et là aussi, les interrogations vont bon train sur les motifs du ministère qui a gardé "secrete", l'identité des heureux gagnants.
Et même l'explication donnée par le ministère de l'Industrie n'a pas convaincu grand monde. Anticipant sans doute les questionnements, le ministère a estimé, que les "*notifications de décisions sont destinées uniquement aux intéressés, et ne sont pas portées à la connaissance du public*", ajoutant que la "*loi prohibant la publication d'informations d'ordre professionnel privé, à toute autre partie que celles intéressées par la procédure*".
Le ministère précise, en outre, que les autorisations provisoires ont été signées par le ministre Ferhat Ait Ali, *"sur avis du Comité technique chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs"*. Comme quoi, le ministre s'est juste borné a avaliser la décision de ce Comité, contrairement à ce que pensent certains qui soupconnent des lobbies tapis dans l'ombre, qui seraient à l'origine de toutes ces décisions.
Et justement, le communiqué du ministère en a fait allusion, en accusant "*certaines parties, tant internes qu'externes aux intérêts contraires, à ceux de l'économie nationale, et contrariées dans leurs démarches passées et projections futures*", d'alimenter une campagne "*tendancieuse à travers certains médias, dans le but vain d'influer sur la démarche du ministère de l'Industrie dans le sens d'une démarche non conforme à la réglementation édictée par les pouvoirs publics à cet effet*". Soutenant mordicus, que la démarche est "*transparente*", le ministère n'a pas dévoilé l'identité de ces "*parties*", dont les intérêts sont contraires à l'économie nationale. Mais ces précisions prouvent que ce dossier n'a pas été facile a gérer, et il est évident, que de grosses manoeuvres et de sourdes batailles, ont opposé les cercles aux objectifs diamétralement opposés, à l'effet, bien évidemment, de peser et d'infléchir la décision des pouvoirs publics. Il est vrai que l'enjeu, financier s'entend, est de taille et aiguise les appétits des uns et des autres. Le ministre Ferhat Ait Ali a annoncé, il y'a quelques jours, que le budget qui sera alloué à l'importation des vehicules neufs, tourne autour de deux milliards de dollars. On comprend, dés lors, mieux pourquoi il y'a tant de manoeuvres autour de ce dossier, et pourquoi certains ont clairement affiché leur animosité contre la personne du ministre, allant même jusqu'à l'accuser d'être au service de puissants lobbies. Bien avant l'annonce de l'octroi de ces quatre autorisations d'importations, il a même été dit que le ministre œuvrait contre les instructions du président de la République. Autant dire, que Ferhat Ait Ali est un ministre qui dérange, au point où certains espèrent même son limogeage.

K. H.

LES INTEMPÉRIES RAVAGENT LES RÉCOLTES

Les fellahs demandent leurs indemnisations

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les agriculteurs, de différentes régions, ont demandé des compensations au Gouvernement, suite aux dégâts causés récemment par les intempéries. Ces derniers réclament des dommages, en assurant que des dossiers ont été déjà déposés au le ministère de l'Agriculture.
Des producteurs agricoles du Nord, et surtout du Sud, se sont regroupés dernièrement au sein de l'UNPA, pour réclamer ces indemnisations à travers l'assurance agricole, sur les produits ayant subi de gros dommages. Leur porte- parole, Messaoud Amri, a évoqué sur le site de l'UNPA, (Union nationale des paysans algériens), que "*des fellahs se sont concertés sur les voies pour être indemnisés, conformément aux dispositions récentes établies par le Gouvernement au mois de septembre dernier*". En effet, le décret institué, précise le porte-parole porte, sur "*les dommages sur les produits agricoles lors de tempêtes, vents violents et grêle, qui peuvent affecter les récoltes durant la saison*".
A noter, selon un bilan établi par la Chambre nationale agricole, que *"les wilayas de Biskra, Ouargla, El Oued, et ceux du Nord, Oum El Bouaghi, Khenchela et Guelma, ont été les plus touchées par la grêle qui a endommagé des récoltes de blé, orge et produits maraîchers*", durant le mois de décembre et début de ce mois de janvier. Il y a également des récoltes de pomme de terre à Ain Defla, qui ont été déclarées impropres à la consommation, suite à un contrôle effectué par les services agricoles de cette wilaya.
Cette récolte a été ravagée par la grêle qui a endommagé quelques hectares de plantation dans cette région, qui est classée parmi les premières en terme de production de ce féculent. Suite à cela, les fellahs et producteurs maraîchers de 12 wilayas, ont confirmé, à travers l'Unpa, que *"les dossiers d'indemnisation ont été déposés au ministère de l'aAgriculture, dans l'urgence de trouver une issue à cette catastrophe naturelle*". Ils devront ainsi attendre, dans les prochains jours, une réponse à cette requête qui n'est pas la première du genre et, en même temps, obtenir les dommages sur les sinistres par l'assurance agricole.
Il est à noter, que l'année dernière, quelque 8.000 dossiers d'indemnisations ont été déposés au niveau de la tutelle, pour compensation sur des dommages dus essentiellement à la sécheresse qui a sévi pendant de longues semaines. La plupart de ces cas ont obtenu satisfaction, après que le président de la République ait instruit le Gouvernement de procéder à leurs compensations sans délais.

F. A.

ALI AREZKI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU MÉTRO D'ALGER :

"Nous avons élaboré un plan de reprise"

L'Entreprise du métro d'Alger, (EMA),s' est mobilisée pour reprendre du service, dès la prise d'une décision par les pouvoirs publics, indique, mardi matin, son Directeur général, Ali Arezki. Invité de la rédaction de la Chaine 3 de la Radio algérienne, celui-ci précise que, "*pour le moment, aucune date n'a été fixée, mais je pense que cela va se faire en fonction de l'évolution de la pandémie*". "*Entre temps, dit-il, on s'est préparé pour une éventuelle reprise, avec une adaptation de notre activité à cette situation exceptionnelle, puisque nous avons déjà élaboré un plan de reprise*". Ce plan comporte deux volets, indique le Directeur général de l'EMA. Le premier volet concerne l'adaptation de l'offre de transport. À cet effet, précise-il, nous avons fixé les horaires d'exploitation, de 7h00 à 19h00, avec une rame chaque 4 minutes 30, pour éviter l'entassement à l'intérieur des rames. Le deuxième volet concerne le protocole sanitaire, qui a été mis en place pour la lutte et la prévention contre la Covid-19 . Ce dernier consiste en le port obligatoire de la bavette et la prise de température, à l'entrée des stations. "*A l'intérieur de la gare, un marquage au sol et des gère-files, sont placés pour le respect de la distanciation physique. A bord du métro, les rames seront ventilées, aérées et nettoyées régulièrement, avant et après chaque trajet*", ajoute-il, en précisant que la reprise sera progressive et contrôlée, avec la limitation du nombre de voyageurs, à 50 % des capacités des rames.

La reprise va nous permettre d'amortir un petit peu les pertes

Concernant les pertes subis par l'EMA, l'invité signale, qu'à l'instar de tous les mondes du transport, son entreprise a été gravement impactée par la crise car, ajoute-il, *"nous sommes à l'arrêt depuis le 22 mars dernier et les pertes sont évaluées à plus de 13 milliards de dinars pour l'ensemble des modes de transport, métro, tramway, téléphériques et télécabines"*. "*La reprise serait bénéfique pour nous, dit-il, puisque cela nous permettra d'amortir un peu cette perte que nous avons subie, d'autant que le système d'exploitation de ce genre de transport nécessite une maintenance régulière, même lorsqu'il est à l'arrêt*". *"Nous avions donc été obligés de faire le roulage quotidien des rames, tout au long de cette période. Cela a généré beaucoup de charges et de dépenses, en contrepartie, il n'y a pas eu de recettes"*, a-t-il constaté.

"Nous disposons de compétences capables d'assurer l'exploitation et la maintenance du métro"

Evoquant la gestion du métro d'Alger qui a été confiée, depuis novembre 2020, à une société 100 % algérienne après neuf ans d'exploitation assurée par un opérateur étranger, l'invité précise, que nous disposons de compétences algériennes, capables d'assurer l'exploitation et la maintenance du métro, avec la sécurité et la qualité requise. S'exprimant à propos du projet de l'extension du métro d'Alger, l'interviewé fait savoir qu'actuellement, il y a deux extensions très importantes, qui sont en cours de réalisation, puisqu'elles vont desservir des quartiers très denses en population. La première, dit-il, relie Ain Naadja à Baraki et s'étend sur une longueur de 4.4 Km. "*Les travaux de génie civile sont en cours. Une première partie sera livrée en 2022*", ajoute-il.
La deuxième extension, qui reliera El Harrach-centre à l'aéroport international d'Alger, s'étend sur un tronçon de 9,5 km et sera composée de 9 stations. Ali Arezki a indiqué, que la méthode de travail utilisée dans ce tronçon a changé depuis l'acquisition de tunnelier de 104 m de longueur et 10 m de diamètre, doté des dernières technologies adoptées en matière de forage et de pompage de béton

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

La direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N°02/2021

N° FISCAL : 410006000019320

La direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

Alimentation en eau potable des villages Zouaoua et Mesteham à partir des deux puits Merjet Zite y compris réservoir 300 m ^{3} commune Maouklen .

Concernant l'opération suivante :

Alimentation en eau potable des villages Zouaoua et Mesteham à partir des deux puits Merjet Zite y compris réservoir 300 m ^{3} commune Maouklen .

Les entreprises intéressées et qualifiées en (hydraulique activité principale catégorie 03 et plus).sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de L'hydraulique sise cité le Caire Sétif les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres **N°02/2021** l'objet de l'appel d'offres concernant :

Alimentation en eau potable des villages Zouaoua et Mesteham à partir des deux puits Merjet Zite y compris réservoir 300 m ^{3} commune Maouklen .

Le dossier de candidature: doit comprendre les pièces suivantes:

1)-Une déclaration de candidature remplie
2)-Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
3)-Copier de Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
4)- Copier de Registre de commerce qui contient le code de l'activité.
5)- Copier d'Identification fiscal.
6)-Copie de casier judiciaire .
7)- Copie de l'extrait de rôle .
8- Copier de Certificat de qualification et de classification professionnelle (de l'hydraulique activité principale catégorie 03et plus).
9)- Copier de Liste des moyens matériels, copies des cartes grises pour l'engin mobil pell hydraulique ,chargeur ,camion a beine 2.5 ton +attestation d'assurances en cour de validité
- un rapport fait par un l'huissier de justice de l' année en cour ou factures d'achats de l'année en cour pour l'autre engins (bétoniére ,soudeuse) .
10)- Copier de Liste des moyens humaines pour la réalisation des travaux accompanies du justificatif (diplôme + attestation de sucées provision ire).
11)-copie de CNAS- CASNOS –CACOBATH en cour de validité .
12)-Copier de Références professionnelles avec justifications
13)-Copie du statut de création pour les entreprises
14)- les bilans financiers des trois (03) derniers années (2017-2018-2019).
15)- Copie de dépôt légal des comptes sociaux l'année (2019).

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

1-Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée et datée, Et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
2-Déclaration à souscrire rempli.
3-tout document permettant d'évaluer l'offre technique mémoire technique l'article 78 du décret .
4-le planning des travaux .
5-PV visite de lieu signee et daté par le subdivisionnaire de la daira de Maouklene.

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

1-Lettre de soumission remplie.
2-Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée.
3-Le Détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée.

Les offers seront deposes au niveau de la direction des resources en eau (Bureau du marché) sise cité le Caire Sétif, la durée limiter de remise des offers à été fixes de (15) jours en reference à la première parution dans les quotidian nationaux et le BOMOP.

Le dépôt des offers se fera le dernier jour de la durée prefixes de 8:00heures matins à 14:00heures après midi.

Le dernier jour et la dernier heure du dépôt des offres et le jour et l'heure D'ouverture des plis technique et financier seront le dernier jour de la preparation des offers. Si le dernier jour est. un jour férié, la durée de préparation des offers sera prolonger jusqu'au le jour suivant du travail et le dépôt des offers sera du 8:00 heures matins à 14:00 heures matins; l'heure d'ouverture des plis

Les soumissionnaires son engages par leurs offres pour une durée égale à Celle de la preparation de l'offre plus (03) trois mois.

Le present avis est. considerer comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la cérémonie d'ouverture

PÂTES ALIMENTAIRES

Le monopole de certains opérateurs en cause de la hausse des prix

La hausse des prix des pâtes alimentaires, enregistrée dernièrement, est notamment causée par le "monopole" de certains opérateurs qui en "profitent pour multiplier leurs bénéfices", a affirmé le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), Khaled Belbel.

Vu la fermeture de certaines usines en raison de l'implication de leurs propriétaires dans des affaires de justice, certains producteurs se sont retrouvés "*seuls sur le marché*", ce qui a créé une sorte de "*monopole*" dont ils profitent pour multiplier leurs bénéfices, durant cette période, en se basant sur la loi de l'offre et de la demande, a expliqué Belbel. D'où la nécessité, selon lui, de multiplier les contrôles et sévir pour épargner le consommateur qui est la première victime des ces agissements, précisant que la Fédération a, certes, pour rôle de défendre les investisseurs, mais pas au détriment du citoyen.

D'autre part, il a évoqué la hausse des prix du blé sur les marchés internationaux ainsi que la hausse des taxes douanières, en relevant que les producteurs des pâtes alimentaires "*se plaignent de l'absence de subventions*" de la part des pouvoirs publics.

Le responsable a indiqué que ces opérateurs demandent à bénéficier de quotas subventionnés de blé et de semoule, ce qu'il a considéré "*impossible*" vu que les subventions ne concernent que les produits destinés directement aux consommateurs.

Le président de la Fédération a rappelé que la FNA a, de tout temps, demandé à subventionner les agriculteurs, afin qu'ils puissent augmenter leur production et ainsi permettre à l'Etat de réduire la facture d'importation des matières de première nécessité telles que le blé ou encore la poudre de lait. Considérant que la Fédération, au même titre que Confédération algérienne du patronat (CAP) à laquelle elle est affiliée, est un "*partenaire des pouvoirs publics*", M. Belbel a rappelé quelques propositions de la Fédération pour le développement de la filière agroalimentaire. Il s'agit, entre autres, de désigner des administrateurs pour gérer toutes les usines dont les propriétaires sont poursuivis en justice pour la préservation des emplois et aussi la poursuite de la production en vue d'atteindre l'autosuffisance.

R. E.

RÔLE DES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Traduire le potentiel en opportunités d'investissement local

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a reçu le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, afin d'évoquer le rôle des entreprises locales dans la transition énergétique.

A cette occasion, les deux parties ont évoqué l'intérêt de la coopération et du dialogue pour mettre en œuvre les opportunités importantes que compte le pays et ce, avec la contribution des entreprises locales.

"*Nous avons évoqué ce qui est possible de faire ensemble dans le cadre d'une transition énergétique qui s'impose à nous d'ici 2030. Pour cela, nous avons exposé toutes les opportunités que nous devons mettre en œuvre*", a-t-il indiqué, soulignant "*l'impulsion très importante*" que peut apporter la CAPC à cette transition énergétique à travers les entreprises qu'elle regroupe.

Chitour a également énuméré les axes abordés pendant cette réunion, dont celui des économies d'énergie représentant, a-t-il dit, un immense gisement impliquant la rénovation du vieux bâti permettant de réduire la consommation énergétique du secteur résidentiel.

De plus, le ministre a évoqué la politique du transport du pays impliquant la rationalisation de la consommation énergétique en termes d'hydrocarbures fossiles tels que l'essence et le gasoil. Il a ainsi rappelé l'objectif du gouvernement prévoyant d'installer 200.000 kits essence-GPLc et près d'un millier de kits diesel-GPLc.

"*Nous avons évoqué également une collaboration s'agissant de l'électroménager pour faire en sorte d'utiliser de moins en moins d'appareils énergivores en favorisant les appareils de classe A*", a indiqué Chitour. Appelant à ne pas se contenter de "*la hausse conjoncturelle*" du prix du pétrole, le ministre a rappelé, lors de son intervention, que le Gouvernement a l'intention de mettre en place un total de 1.000 MW de panneaux solaires au niveau d'une dizaine de wilayas à travers le pays en 2021.

Le plan national dédié à l'énergie solaire prend en compte l'installation d'un minimum de 1.000 MW annuellement d'ici 2030.

Pour sa part, Agli a relevé le potentiel important de l'Algérie s'agissant d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie et l'effort fait par le ministère en seulement six mois, affirmant adhérer pleinement aux orientations et aux priorités du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables exposées lors de cette réunion par le ministre. "*Les entreprises ont, désormais, le devoir de traduire ce potentiel et cette vision en opportunités d'investissement local, comme l'ont fait des entreprises membres de notre organisation dans le solaire dans la wilaya d'Ouargla notamment*", a-t-il estimé, soulignant l'intérêt de s'orienter vers des standards internationaux dans ce secteur tout en y développant la création d'emplois et un tissu économique dense. "*Nous sommes une organisation qui se veut être opérationnelle et nous voulons capitaliser rapidement sur cet élan*", a-t-il affirmé.

R. E.

FONDS TUNISIENS GELÉS EN SUISSE

Risque de perte de dizaines de millions dollars

La Tunisie risque de perdre des dizaines de millions de dollars détournés par le clan de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali et bloqués en Suisse, en raison de l'expiration mardi à minuit du gel de ces avoirs, a indiqué un responsable tunisien. « *Le Conseil fédéral suisse a annoncé que le gel administratif d'une partie des avoirs du clan Ben Ali prendrait fin le 19 janvier à minuit, cela nous a été notifié via les canaux diplomatiques* », a précisé ce responsable de la présidence tunisienne ayant requis l'anonymat. Le 19 janvier 2011, cinq jours après la fuite du président chassé par un soulèvement populaire, le Conseil fédéral suisse avait ordonné le blocage à titre préventif des avoirs en Suisse de Ben Ali et de son entourage, un gel, dont le délai légal peut aller jusqu'à dix ans. L'ancien président est décédé à 83 ans en 2019 en exil en Arabie saoudite. Selon l'ONG suisse Public Eye, le clan Ben Ali aurait fait transiter 320 millions de dollars (265 millions d'euros) par la place financière de Genève durant les années 2000.

Pour permettre à la Tunisie de récupérer ces fonds, a-t-elle ajouté, les autorités suisses demandent des jugements définitifs. Or les poursuites judiciaires sont toujours en cours. Selon la même source, l'instabilité politique en Tunisie depuis la révolution et la succession de neuf gouvernements ont compliqué le traitement de ce dossier. D'après le quotidien suisse *Le Temps,* le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) « *a donné aux nouvelles autorités tunisiennes le temps nécessaire pour mettre en place une coopération judiciaire avec la Suisse* ». « *Durant l'année écoulée, les autorités tunisiennes ont été sensibilisées par les autorités suisses à plusieurs reprises et à divers niveaux de l'expiration prochaine du blocage administratif* », a précisé le DFAE au *Temps*.

Selon le quotidien suisse, l'ex-président tunisien Béji Caïd Essebsi (fin 2014 à 2019) n'a jamais caché ses réticences à traquer les argentiers de Ben Ali, préférant passer par des amnisties.

DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE

Supérieure à 100% du PIB pendant 10 ans au moins

Le premier président de la Cour des comptes Pierre Moscovici explique que l'enjeu est de s'assurer qu'elle reste « *soutenable* ». La dette publique française restera supérieure à 100% du PIB pendant « *dix ans au moins* », a estimé dimanche le premier président de la Cour des comptes Pierre Moscovici, ajoutant que l'enjeu était de s'assurer qu'elle reste « *soutenable* ». « *Nous allons vivre pendant dix ans au moins avec une dette publique supérieure à 100% du PIB. Nous allons vivre pendant au moins 5 ans, 4 à 5 ans, avec des déficits budgétaires supérieurs à 3% du PIB* », a affirmé l'ancien commissaire européen invité de Radio J. La France a dépensé sans compter depuis le printemps 2020 pour faire face à la crise sanitaire et économique, avec plus de 86 milliards d'euros déboursés pour soutenir les entreprises et le secteur de la santé.

R. E.

DOSSIER

Cancer de la thyroïde : causes et traitements

La thyroïde comprend 3 types de cellules : folliculaires (qui sécrètent les hormones thyroidiennes), parafolliculaires situées autour de ces dernières et sécrétant la calcitonine (impliquée dans le métabolisme du calcium), ainsi que des cellules non spécialisées (tissus de soutien ou vaisseaux sanguins).

Le cancer de la thyroïde est favorisé par l'exposition de la thyroïde à des radiations, soit en raison de traitements de radiothérapie au niveau de la tête, du cou ou de la partie supérieure du thorax, en particulier pendant l'enfance, soit en raison de retombées radioactives dans des zones où ont été réalisés des essais nucléaires ou encore après un accident nucléaire comme celui de Tchernobyl. Le cancer peut apparaître plusieurs années après l'exposition.

Augmentation des cancers de la thyroïde

On retrouve parfois des antécédents familiaux de cancer de la thyroïde ou d'un syndrome génétique (comme la polypose familiale adénomateuse). On a identifié une mutation génique favorisant le cancer médullaire de la thyroïde. Un cancer thyroïdien peut se développer sur un goitre ou un nodule thyroïdien (environ 5 % des nodules sont cancéreux).

Plusieurs types de cancer

La thyroïde comprend trois types de cellules : folliculaires (qui sécrètent les hormones thyroidiennes), parafolliculaires situées autour de ces dernières et sécrétant la calcitonine (impliquée dans le métabolisme du calcium), ainsi que des cellules non spécialisées (tissus de soutien ou vaisseaux sanguins).
Les cancers se développent à partir des cellules folliculaires dans plus de 90 % des cas; selon l'aspect des cellules cancéreuses, on parle soit de cancers papillaires (dans 8 cas sur 10), soit de cancers vésiculaires. Ces cancers évoluent lentement et sont sensibles aux traitements par l'iode radioactif.
Plus rarement (10 % des cas), le cancer médullaire se développe à partir des cellules parafolliculaires ou à partir de cellules non matures, ces tumeurs étant dites indifférenciées ou anaplasiques. Cancers médullaires et anaplasiques évoluent plus rapidement et sont plus difficiles à traiter.

Quand consulter ?

Au début de la maladie, le cancer de la thyroïde ne provoque habituellement aucun signe ou symptôme. Il peut être découvert alors "par hasard" au cours de la palpation du cou ou d'une échographie cervicale réalisée pour une autre cause.
Il peut aussi être découvert lors de la surveillance d'un goitre ou d'un nodule bénin.
Avec son évolution, l'un ou l'autre des symptômes suivants peuvent apparaître, mais ils sont dans la grande majorité des cas liés à des anomalies bénignes de la thyroïde (95 % des masses thyroïdiennes sont des nodules bénins) ou à d'autres pathologies plus banale :

*Gêne plus ou moins douloureuse au niveau du cou ou de la gorge

*Masse palpable ou visible à l'avant du cou ou sur les côtés et correspondant alors à des adénopathies (hypertrophie des ganglions lymphatiques

*Changement de la voix, qui devient plus rauque

*Difficulté à avaler ou à respirer

*Gêne plus ou moins douloureuse au niveau du cou ou de la gorge

*Modification d'un nodule ou d'un goître connu.

Dans la plupart des cas, la situation est celle de la découverte d'un nodule thyroidien dont il faut savoir s'il entraine ou non un dysfonctionnement de la thyroide et sa nature bénigne ou maligne.

Facteurs de risque

Le facteur de risque le plus souvent évoqué est l'irradiation, dans le cadre d'un traitement de radiothérapie (des radiographies ne suffisent généralement pas à entraîner un cancer)
par le biais de l'iode radioactif.
Plusieurs études épidémiologiques estiment que l'accident de Tchernobyl, régulièrement évoqué, ne serait pas impliqué.

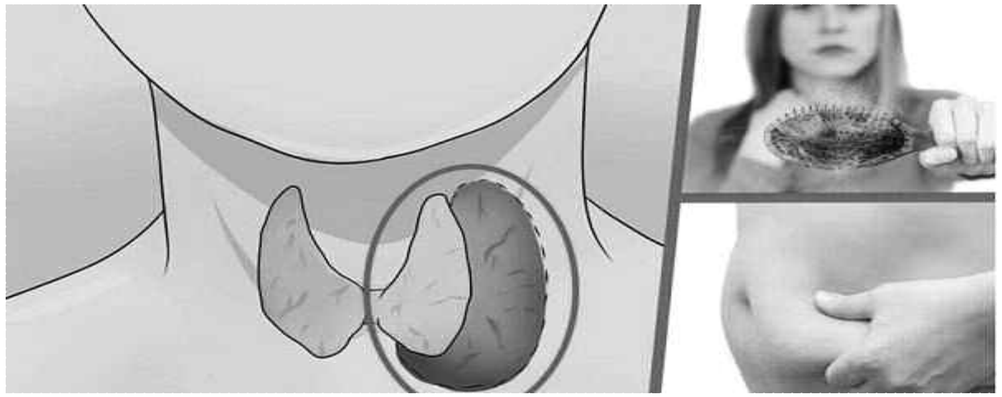

Une carence en iode (à l'origine du goitre) ;
à l'inverse un excès en iode : soit par l'alimentation soit par un traitement médicamenteux ;
l'exposition répétée aux rayons X (personnel médical).
certaines maladies thyroïdiennes : thyroïdite d'Hashimoto, nodule thryoïdien.
L'aspect émotionnel mis en évidence en décodage biologique des maladies est également tout à fait significatif et permettrait d'expliquer bon nombre de pathologies thyroïdiennes dont l'origine reste obscure pour la médecine classique.
Dans le cas des cancers, il s'agit d'un conflit émotionnel intense, toujours lié à une notion de vitesse et vécu de façon tout à fait inattendue,
de façon dramatique, dans l'isolement sans solution immédiate.

Comment établir le diagnostic

L'échographie confirme ou non la présence d'un nodule, en précise le nombre, la taille et la localisation. Elle vérifie la présence ou l'absence d'adénopathies
La cytoponction (ponction à l'aiguille non douloureuse) prélève des cellules pour examen et peut donner des arguments orientant ou non vers une tumeur maligne
Ces examens peuvent être complétés par une scintigraphie thyroïdienne, un scanner ou une IRM.
Lorsqu'un cancer de la thyroide est suspecté, c'est bien souvent l'intervention chirurgicale avec examen histologique de la tumeur qui permet ou non de la confirmer.

Le nodule thyroïdien

La thyroïde est une glande en forme de papillon située à la base du cou, sous la pomme d'Adam. Elle fabrique les hormones thyroïdiennes essentielles au contrôle du métabolisme de base, métabolisme fournissant l'énergie indispensable au corps pour maintenir ses fonctions vitales : cœur, cerveau, respiration, digestion, maintien de la température du corps.
Il n'est pas rare qu'une petite masse se forme dans la glande thyroïde, pour des raisons qu'on ignore encore souvent. On lui donne le nom de nodule thyroïdien (du latin nodulus, petit noeud).
Les nodules thyroïdiens sont très fréquents : entre 5 et 20 % de la population possède un nodule de plus de 1 centimètre perçu à la palpation et si l'on compte les nodules non palpables identifiés seulement par l'échographie, 40 à 50 % de la population a un nodule thyroïdien. Pour des raisons sans doute hormonales, les nodules sont environ 4 fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Métabolisme de base

Les nodules ne sont le plus souvent accompagnés d'aucun symptôme. Et si 95 % des nodules thyroïdiens sont bénins, 5 % sont d'origine cancéreuse. Certains nodules, pourtant bénins (non cancéreux) sont toxiques (5 à 10%), c'est-à-dire qu'ils produisent des hormones thyroïdiennes en excès. Plus rarement, le nodule peut être gênant par son volume et devenir compressif (2.5 %)
La palpation du cou doit être systématique lors de la consultation chez le médecin généraliste, le gynécologue, etc
Il est donc important de faire un diagnostic précis de l'origine d'un nodule pour comprendre de quel type de nodule il s'agit, s'il doit être traité et comment.

Types de nodules à la thyroïde

***Nodule colloïdal :** forme la plus courante de nodule, le nodule colloïdal est constitué de cellules normales
***Kystes :** les kystes sont des formations emplies de liquide. Ils peuvent atteindre jusqu'à plusieurs centimètres de diamètre. Ils sont, pour la plupart bénins

***Nodule inflammatoire :** il apparaît le plus souvent chez des personnes atteintes d'une thyroïdite, une inflammation de la thyroïde. La thyroïdite peut apparaître à la suite d'une maladie auto-immune (maladie où l'organisme développe des anticorps contre ses propres organes), comme la thyroïdite de Hashimoto. Il peut aussi survenir après une grossesse

***Adénome.** il s'agit d'une tumeur bénigne. Sur le plan anatomique, le tissu tumoral ressemble beaucoup au tissu sain de la glande thyroïde. Pour distinguer l'adénome du cancer, une biopsie est nécessaire.

***Cancer de la thyroïde :** le nodule malin (ou cancéreux) représente 5 % à 10% des nodules thyroïdiens. Le cancer de la thyroïde est un cancer plutôt rare. On recense 4.000 nouveaux cas par an (pour 40.000 cancers du sein). Il concerne les femmes dans 75 % des cas. Son incidence est en augmentation dans tous les pays. Les nodules sont plus fréquents chez les femmes, mais les hommes ont un risque accru de développer un cancer dans un nodule thyroïdien. Les personnes qui ont des antécédents de troubles thyroïdiens ou qui ont reçu un traitement de radiothérapie à la tête ou au cou durant leur enfance sont plus à risque. Ce cancer se soigne le plus souvent très bien avec un taux de survie après 5 ans dépassant 98 %.

Goître ou nodule ?

Le goître est différent d'un nodule car il concerne toute la glande thyroïde qui augmente de volume. Le nodule, quant à lui, se caractérise par une petite masse circonscrite sur la thyroïde. Mais dans certains goitres, l'augmentation de volume n'est pas homogène, concernant uniquement certaines zones de la thyroïde, constituant alors un goitre dit nodulaire ou multi-nodulaire.

Les symptômes du nodule thyroïdien

La grande majorité des nodules thyroïdiens n'entraîne aucun symptôme. La plupart sont découverts lors de la palpation du cou par le médecin au moment d'une consultation.
Parfois c'est la personne atteinte ou son entourage qui constate elle-même cette petite masse.
Lorsque le nodule est volumineux, il peut entraîner une sensation de pression dans le cou parfois douloureuse, des difficultés à avaler ou à respirer.
Si le nodule produit trop d'hormones thyroidiennes, il se manifeste alors par des signes d'hyperthyroïdie : une perte de poids, des palpitations cardiaques, des troubles du sommeil, une faiblesse musculaire, une diarrhée, de la nervosité ou de l'irritabilité.

Quand consulter ?

Si l'on remarque une petite masse visible ou palpable à la base du cou, Si l'on constate un gonflement des ganglions du cou, Si l'on avale avec difficulté, Si l'on perd du poids malgré un appétit normal ou accru.

Personnes à risque

***Les personnes âgées** car les nodules deviennent plus fréquents avec l'avancée en âge : 20 % des personnes de 30 ans présentent un nodule détectable en échographie, et 50 % à 60 ans

***Les femmes**
***Les personnes** présentant une carence en iode
***Les personnes** ayant un proche parent porteur d'un nodule à la thyroïde
***Les personnes** ayant déjà eu une anomalie thyroïdienne (par exemple, une thyroïdite)
***Les personnes** ayant déjà reçu une radiothérapie à la tête ou au cou.
***Les personnes** ayant été exposées à des particules radioactives émanant de tests nucléaires ou d'accidents, comme celui de Tchernobyl en 1986 ou plus récemment de Fukushima. Dans leur cas, on note une augmentation du risque de cancer de la thyroïde. Les effets peuvent se faire sentir jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres de distance de l'émanation radioactive. Les impacts sur la thyroïde peuvent apparaître plusieurs années après l'exposition.

●●●

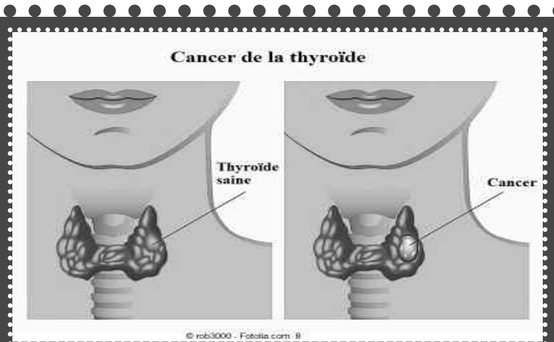

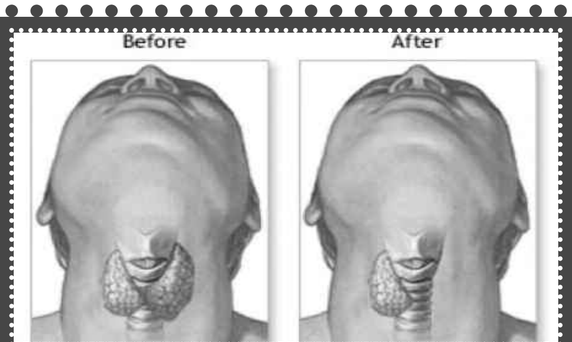

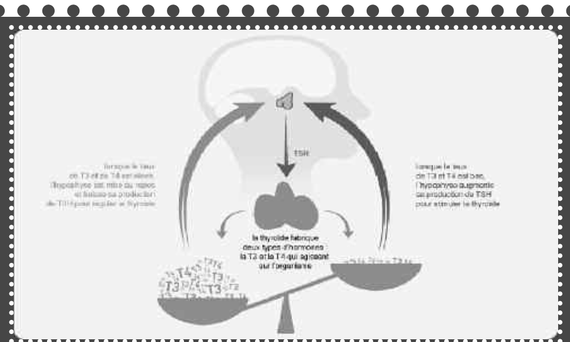

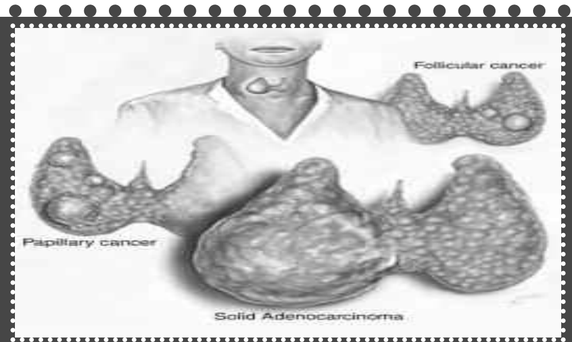

●●●

Eléments pouvant faire suspecter un risque de cancer en présence d'un nodule thyroïdien

*Âge : inférieur à 16 ans ou >supérieur 65 ans
*Sexe masculin
*Antécédents de tumeur cancéreuse thyroidienne
*Nodule récemment apparu ou rapidement évolutif
*Nodule dur, irrégulier, ou fixé
*Antécédent d'irradiation cervicale
*Adénopathie proximale

Prévention

- La carence en iode doit être évitée, car elle est un facteur de risque des nodules thyroïdiens.
- Les traitements par irradiations sont de mieux en mieux adaptés de manière à ne délivrer que la dose minimale nécessaire dans chaque cas, et limiter l'impact sur la thyroïde.

Diagnostic

Le médecin détermine d'abord, à l'aide de divers examens, la nature du nodule. Le traitement ou l'absence de traitement est choisi en conséquence. Avant les années 1980, la majorité des nodules étaient retirés par chirurgie. Depuis, les méthodes de diagnostic et de traitement se sont affinées afin de n'opérer que lorsque cela est indispensable.

Examen clinique

L'examen du cou va confirmer ou non que la tuméfaction est bien liée à la thyroïde, vérifier si elle est douloureuse ou non, unique ou multiple, de consistance dure, ferme ou molle, et rechercher la présence de ganglions au niveau du cou
L'examen général recherche des signes d'un fonctionnement anormal de la thyroïde
Le médecin va aussi demander quels sont les traitements habituellement pris par la personne, la notion d'antécédents de problèmes thyroïdiens dans la famille, d'irradiation du cou dans l'enfance, l'origine géographique, les facteurs favorisants (tabac, manque en iode, grossesse)

Dosage des hormones thyroïdiennes

Le dosage sanguin de l'hormone TSH régulant la production des hormones thyroïdiennes permet de vérifier si la sécrétion d'hormones thyroïdienne est normale, excessive (hyperthyroïdie) ou insuffisante (hypothyroïdie). Le dosage des hormones thyroïdiennes T3 et T4 n'est demandé que si la TSH est anormale. On recherche aussi la présence d'anticorps anti-thyroïdiens. La calcitonine est demandée si on suspecte une forme particulière de cancer, le cancer médullaire de la thyroïde.

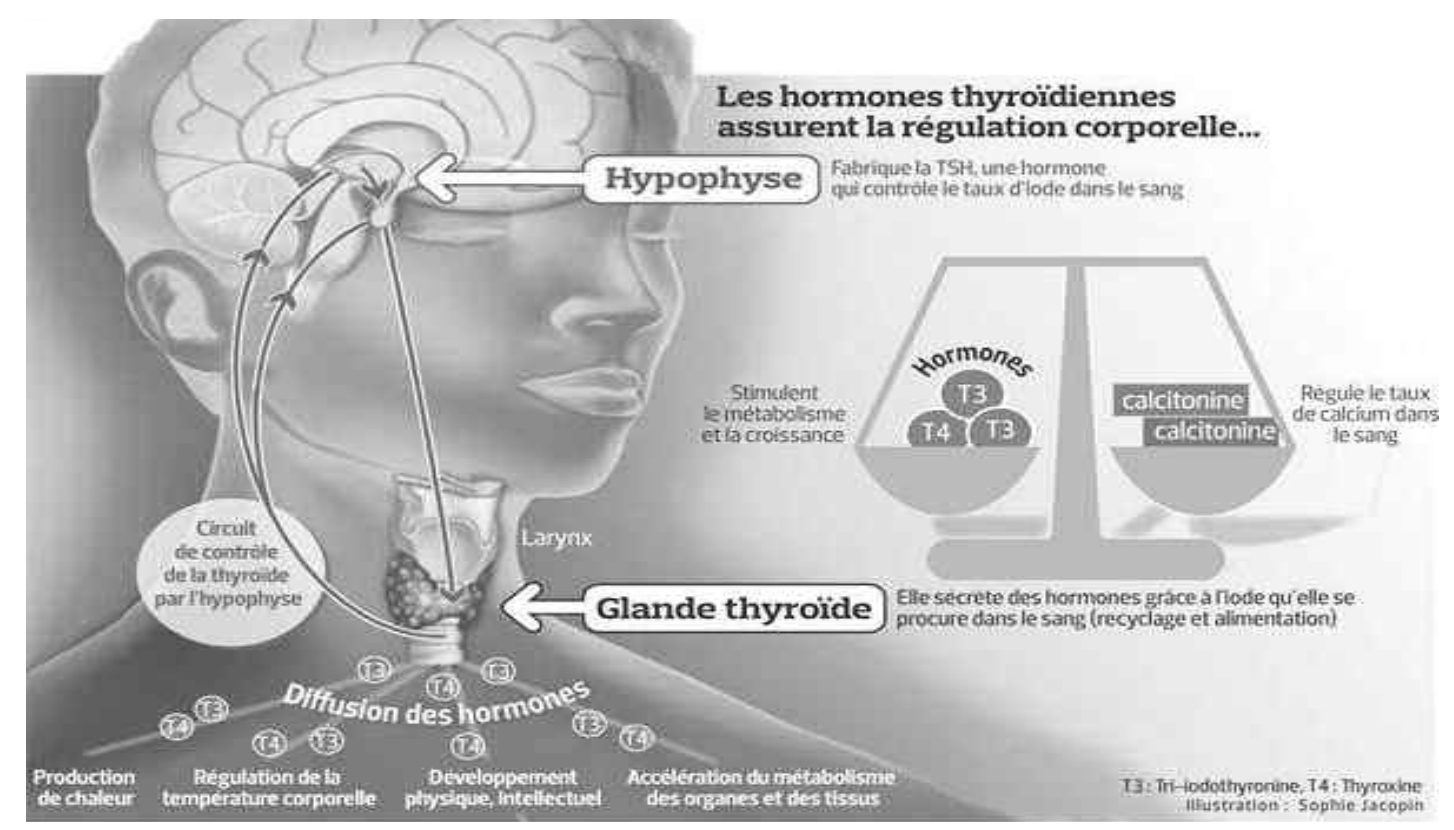

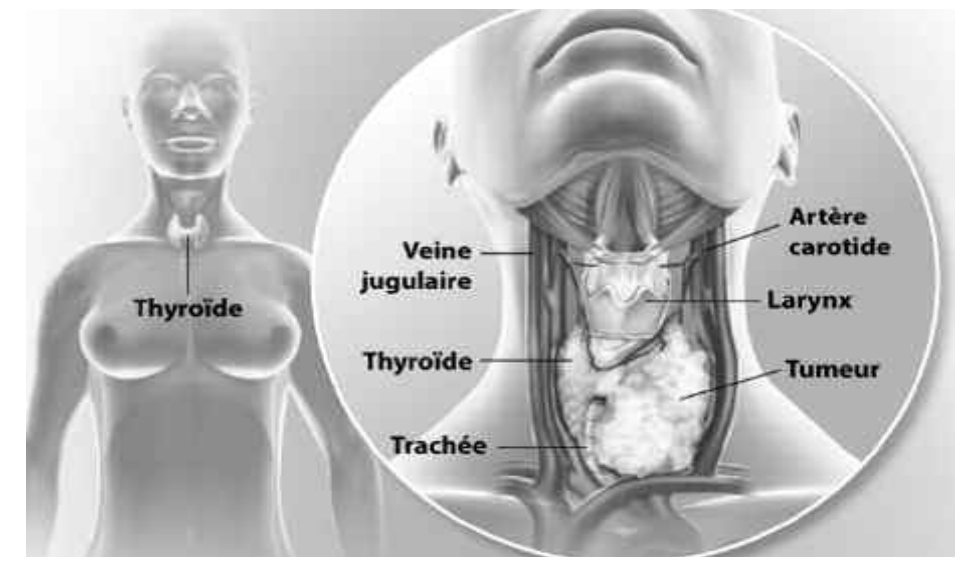

Echographie

Il s'agit de la méthode privilégiée pour le diagnostic des nodules thyroïdiens. Elle permet de visualiser les nodules de 2 mm de diamètre ou plus et de connaître le nombre de nodules et la présence éventuelle goitre multinodulaire. L'imagerie sert aussi à différencier l'aspect solide, liquide ou mixte du nodule. En fonction de son aspect et de sa taille elle donne des arguments en faveur du caractère bénin ou malin qui amènent à demander ou non une ponction. Elle permet aussi après le traitement de suivre l'évolution du nodule.

Scintigraphie de la thyroïde

Elle n'est demandée que lorsque le dosage d'hormone TSH est bas.
Pour faire une scintigraphie de la thyroïde, après prise de marqueurs radioactifs comme l'iode ou le technetium, on observe la manière dont l'iode est réparti dans la glande thyroïde.
Cet examen précise le fonctionnement global de la glande, peut montrer des nodules non perçus à la palpation et recherche si les nodules sont "froids" c'est avec diminution du hyperfonctionnement thyroïdien, "chauds" avec fabrication excessive d'hormones, ou "neutre" avec fonctionnement hormonal normal.
Un nodule chaud est presque toujours bénin, il ne s'agit donc pas a priori d'un cancer. Les nodules froids sont un peu plus souvent des cancers, même si 90 % sont encore bénins.
La ponction d'un nodule sous contrôle échographique est demandée si les caractères cliniques ou l'aspect à l'échographie font suspecter le caractère malin du nodule. (cf. fiche) À l'aide d'une fine aiguille, le médecin aspire les cellules du nodule pour un examen au microscope de leurs caractéristiques et évaluer la nature, bénigne ou cancéreuse, du nodule. Elle permet aussi d'évacuer un nodule kystique.
La ponction sera renouvelée si elle n'est pas concluante Ces examens peuvent être complétés par une scintigraphie thyroidienne, un scanner ou une IRM. Lorsqu'un cancer de la thyroide est suspecté, c'est bien souvent l'intervention chirurgicale avec examen histologique de la tumeur qui permet ou non de la confirmer.

Traitements

Iode radioactif. Il est souvent utilisé en complément de la chirurgie pour cancer de la thyroïde afin de détruire toutes les cellules de thyroïde susceptibles de ne pas avoir été ôtées par chirurgie.
On utilise aussi l'iode radioactif pour traiter les nodules chauds entraînant des symptômes d'hyperthyroïdie. Un traitement de 2 à 3 mois suffit, normalement, pour que les nodules se résorbent et que les symptômes de l'hyperthyroïdie disparaissent.
L'iode est pris par voie orale sous forme de capsules ou de liquide. Ce traitement engendre une hypothyroïdie permanente dans environ 80 % des cas, car l'iode radioactif détruit les cellules produisant les hormones. Cette hypothyroïdie secondaire au traitement peut être bien compensée par un traitement par hormones thyroidiennes pris ensuite régulièrement. Dans certains cas, les nodules sont traités par chirurgie.

Chirurgie

La chirurgie enlève un lobe ou toute la thyroïde (thyroidectomie). Elle est indiquée lorsque les nodules sont cancéreux ou suspects de malignité, ou encore s'ils sont hypersécrétants (fabriquant trop d'hormones thyroïdiennes) ou volumineux. Un traitement de substitution par hormones thyroidiennes (levothyroxine) à vie est le plus souvent nécessaire. Par la suite, la personne opérée prendra donc des hormones thyroïdiennes de remplacement chaque jour.
Les nodules sans troubles de la sécrétion hormonale et dont le volume est inférieur à ¾ cm sont surveillés tous les 6 mois à un an.

ORAN, GESTION DES CULTURES SOUS SERRE

Des jeunes universitaires inventent un système automatique

Chef de l'équipe composée de 10 universitaires spécialisés en agronomie automatique, électromécanique et informatique, Noureddine Bouafia, a indiqué que leur invention permettra de gérer de manière intelligente la culture sous serre...

PAR BOUZIANE MEHDI

Afin d'améliorer la production agricole en qualité et quantité grâce à une agriculture intelligente, une équipe de jeunes universitaires d'Oran a inventé un système automatique de gestion des cultures sous serre, a annoncé, lundi 28 décembre, un des innovateurs du projet. Chef de l'équipe composée de dix universitaires d'Oran, de Mostaganem et de Tipaza, spécialisés en agronomie automatique, électromécanique et informatique, Noureddine Bouafia, a indiqué que "*cette innovation permettra de gérer de manière intelligente la culture sous serres, ce qui facilitera le travail des agriculteurs et améliorera la production agricole*", précisant que le système des "*auto-serres est utilisé pour la gestion intelligente des facteurs climatiques en donnant des informations aux agriculteurs, notamment le taux d'humidité et la température, les différentes étapes de croissance des plantes, la nature du sol, la qualité des engrais et l'état de la serre, en plus de la fourniture d'autres données sur la météo à l'extérieur de la serre et le développement d'un système d'irrigation intelligent*".

Selon l'*APS*, pour concrétiser ce projet innovant, des travaux de modernisation d'une serre multichapelle ont été récemment lancés au niveau de l'institut technique des cultures maraîchères industrielles de Hassi-Bounif (Oran), où ont été entamés la réparation et le renouvellement de l'installation électrique et des équipements pour la plantation, durant ce mois de janvier, de variétés de légumes, dont la tomate, l'aubergine, le poivron et le melon.

S'étendant sur une surface de plus de 1.000 mètres carrés, le système auto serres sera opérationnel en ce début d'année 2021, l'équipe d'universitaires envisage de développer ce système à l'avenir pour la gestion à distance des cultures sous serres, si elle reçoit l'aide nécessaire.

M. Bouafia a affirmé que "*l'équipe d'universitaires œuvre également à créer une startup spécialisée dans le développement de solutions technologiques modernes et intelligentes pour améliorer l'agriculture, dont le développement de serres intelligentes, l'irrigation intelligente dans les grands espaces, les grands parcs et espaces verts et la maintenance des systèmes automatiques d'irrigation en auto serres*".

B. M.

EL-TARF, LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LES ZONES ENCLAVÉES

Caravane de sensibilisation au profit des enfants

Une caravane de sensibilisation culturelle et artistique dédiée à la lutte contre le coronavirus a pris le départ, lundi 28 décembre, en direction des établissements scolaires implantés dans les zones enclavées de la wilaya d'El-Tarf, dans l'objectif d'alléger les contraintes du confinement et ses répercussions sur le moral des élèves, a indiqué le directeur local de la maison de la culture.

Placée sous le slogan "Ensemble pour nous protéger et protéger nos familles contre le coronavirus", la caravane ciblera une dizaine d'établissements scolaires implantés dans les zones déshéritées et éloignées, à l'image de mechta Bargilette et Statir, relevant de la commune de Aïn-Kerma, Hakoura, Oued-Anane, Oum-Chettab, Aïn-Touila et Aïn-Alem.

Cette initiative culturelle a permis aux animateurs (clowns, associations artistiques locales, animateurs culturels) d'aller à la rencontre des élèves et de leur présenter des spectacles variés dédiés à la sensibilisation et la prévention contre le Covid-19 et à l'importance du respect des gestes barrières pour éviter les éventuelles contaminations.

La première journée de ce rendez-vous culturel a permis aux élèves de l'école Benseghir-Tahar, relevant de la mechta Bargilette, dans la commune de Aïn-Kerma, de suivre une pièce théâtrale intitulée *le Petit docteur* et un cours pilote sur "La désinfection appropriée des salles de classes" avant de prendre part à la réalisation d'une fresque murale au sein de la cour de l'école.

Des bavettes et des diplômes ont également été distribués à ceux qui se sont distingués lors des concours divers organisés pour la circonstance, dont celui du meilleur dessin consacré à la lutte et la prévention contre le coronavirus.

Organisée en étroite collaboration avec la direction locale de la culture et ses différents partenaires (Éducation, services de Sécurité, Protection civile, DASS), la caravane artistique a pour objectif de cibler le maximum d'enfants résidant dans les zones d'ombre pour les sensibiliser sur l'importance du suivi du protocole sanitaire destiné à endiguer cette pandémie, et de leur faire oublier la routine induite par cette conjoncture sanitaire.

Le but recherché à travers cette caravane est d'user de l'humour et d'un langage simplifié pour déstresser le jeune public tout en l'invitant au strict respect des mesures de prévention contre le coronavirus.

APS

ILLIZI

La BNA propose des produits de la finance islamique

Le système de la finance islamique a été lancé au niveau de l'agence de la Banque nationale d'Algérie (BNA) d'Illizi en présence du chef de département des crédits à la direction régionale de la Banque.

Inscrit dans le cadre de l'extension du nouveau service bancaire islamique, ce système prévoit la commercialisation de neuf produits, dont cinq concernent le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique jeunes et le compte d'investissement.

D'autres formules de financement figurent dans le cadre du nouveau système financier et portent sur le financement, selon la "chariâa", des opérations de "mourabaha" immobilier, "mourabaha" équipements, "mourabaha" automobile et "ijara".

Le même responsable a fait état, en outre, de l'ouverture d'un guichet spécial au niveau de l'agence d'Illizi pour vulgariser les produits de la finance islamique ainsi que les modalités et conditions d'accès aux produits offerts aux clients qui ont aussi la possibilité de consulter le site électronique de la BNA.

Inscrit à la faveur des nouvelles orientations du gouvernement pour le développement du système financier et la diversification de ses produits, ce nouveau procédé bancaire islamique, adopté par l'instance de contrôle légal à la BNA et l'autorité charaïque nationale de la fetwa pour l'industrie de la finance islamique, est ainsi déployé, après son lancement aujourd'hui dans les wilayas d'Illizi et Tamanrasset à travers l'ensemble du pays.

AIN-DEFLA

Mise en terre de 23.329 plants fruitiers début 2021

23.329 plants fruitiers seront mis en terre au début de l'année prochaine au niveau de 10 communes d'Aïn-Defla en guise de compensation des agriculteurs ayant été touchés par les feux de forêts de l'été dernier.

S'étalant sur une superficie de 617,3 ha, cette opération touchera 11.984 plants ayant trait à l'olivier, 1.656 au cerisier et 9.686 autres à l'abricotier, une enveloppe financière de 30 millions de dinars à cet effet.

"*Nous avons en coordination avec la direction des services agricoles et la Protection civile procédé au recensement des agriculteurs ayant subi des dégâts lors des incendies de l'été dernier*", a-t-il précisé, signalant que l'opération de reboisement touchera les communes de Ben-Allel, Miliana, Aïn- Torki, Hammam-Righa, Aïn-Defla, El-Mayenne, Zeddine, Belaâs, Djellida et Mekhatria.

Les procédures administratives inhérentes à l'opération de plantation ont été entamées.

Les communes les plus touchées par les incendies de l'été dernier sont, dans leur écrasante majorité, situées en zone montagneuse où la plantation des arbres fruitiers constitue l'essentiel de l'activité agricole, d'où l'impérieuse nécessité d'aider les agriculteurs à surmonter les difficultés induits par cet état de fait.

APS

CENTRAFRIQUE

La réélection du Président Touadéra validée par la Cour constitutionnelle

Les recours des rivaux du Président centrafricain Faustin Archange Touadéra ont été rejetés par la Cour constitutionnelle. Ce dernier a été officiellement élu avec 53,16 % des suffrages.

La Cour constitutionnelle a validé la réélection au premier tour du président centrafricain Faustin Archange Touadéra avec 53,16 % des suffrages, en rejetant les recours de ses rivaux qui arguaient notamment de "fraudes massives" et de l'impossibilité pour deux électeurs sur trois de voter.

Les recours des rivaux du Président centrafricain Faustin Archange Touadéra ont été rejetés par la Cour constitutionnelle. Ce dernier a été officiellement élu avec 53,16 % des suffrages.

Faustin Archange Touadéra "*est proclamé réélu président de la République au premier tour de l'élection du 27 décembre 2020*", a déclaré, lundi 18 janvier, la présidente de la juridiction suprême, Danièle Darlan. La Cour a toutefois abaissé le taux de participation à 35,25 %, loin des 76,31 % des inscrits annoncés provisoirement le 4 janvier.

Ses adversaires dénonçaient des "*fraudes massives*" et de l'impossibilité pour deux électeurs sur trois de voter.

La présidentielle, tenue en même temps que les législatives, s'était déroulée sous la menace d'une nouvelle offensive d'une coalition rebelle dans un pays en guerre civile aux deux tiers contrôlé par des groupes armés.

Le 19 décembre, une coalition des principaux groupes armés qui se partagent deux tiers du pays avait ainsi juré de "prendre le contrôle de tout le territoire.

Faustin-Archange Touadéra avait immédiatement dénoncé une "*tentative de coup d'État*" sous les ordres de François Bozizé, l'ex-président renversé en 2013 et dont la candidature à la présidentielle avait été invalidée deux semaines plus tôt par la Cour constitutionnelle.

François Bozizé, qui apparaissait comme le seul à pouvoir mettre en danger une réélection du président sortant avait d'abord nié toute collusion avec la coalition rebelle avant de lui apporter publiquement son soutien le jour du scrutin. Lundi, le parquet de Bangui a annoncé l'ouverture d'une enquête contre l'ex-Président notamment pour "*rébellion*".

ÉTATS-UNIS

Une centaine d'individus inculpés dans les violences au Capitole

Selon le bilan intermédiaire des investigations sur les violences commises par des émeutiers au Capitole, 275 enquêtes ont été ouvertes et 98 personnes sont visées par des accusations, a indiqué le procureur fédéral de Washington. Le FBI recense une quarantaine d'arrestations et une centaine d'individus placés en garde à vue.

Au moins une centaine d'individus ont été inculpés pour leur implication dans les événements survenus pendant l'assaut du Capitole par des partisans de Trump le 6 janvier, a déclaré le procureur fédéral par intérim de Washington, Michael Sherwin.

À l'heure actuelle, 275 enquêtes ont été ouvertes dans le cadre des investigations. Le nombre pourra être revu à la hausse avec le temps, a précisé le procureur.

Entre-temps, Steven M. D'Antuono, directeur adjoint du bureau extérieur du Federal bureau of investigation (FBI) à Washington, a fait état d'une quarantaine de personnes arrêtées par ses services et plus d'une centaine placées en détention.

Selon lui, le FBI soupçonne plus de 270 suspects qui peuvent être impliqués dans des activités criminelles à proximité du Capitole et à l'intérieur, poursuit-il dans un communiqué publié le 15 janvier.

"*C'est un grand puzzle avec beaucoup de pièces, et nous travaillons avec diligence pour les assembler*", a indiqué M. D'Antuono tout en évoquant 140.000 images reçues de la part de la population, susceptibles d'être utiles pour les investigations, qui ont été filmées pendant les émeutes.

Le 6 janvier, des manifestants soutenant Donald Trump ont forcé l'entrée du Capitole. Le Congrès a été contraint de suspendre la procédure de certification des résultats de la présidentielle.

Les émeutes ont été marquées par des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants. Cinq individus sont décédés dont une femme mortellement blessée par un tir de police. Plusieurs manifestants et des dizaines de policiers ont été blessés.

Agences

RUSSIE

Deux diplomates néerlandais expulsés

Moscou a ordonné l'expulsion de deux diplomates néerlandais en réponse au renvoi de deux fonctionnaires de l'ambassade russe aux Pays-Bas en décembre dernier.

Le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé ce 18 janvier l'expulsion de deux diplomates néerlandais en réaction au renvoi en décembre dernier de deux de ses employés aux Pays-Bas.

Selon le communiqué relayé par le ministère, les fonctionnaires devront quitter le territoire de la Russie "*dans les deux semaines*".

Commentant la décision de la partie néerlandaise, le ministère a souligné que "*les autorités néerlandaises, une fois de plus, ont recouru à leur méthode préférée afin de présenter des accusations non fondées et diffamatoires*".

Moscou a reçu une note du ministère néerlandais des Affaires étrangères déclarant deux diplomates russes personae non gratae et les obligeant à quitter les Pays-Bas dans un délai de deux semaines, a annoncé ce jeudi 10 décembre l'ambassade de Russie à La Haye.

La mission diplomatique a rappelé que les Pays-Bas n'avaient présenté aucune preuve attestant que les diplomates se sont livrés à des activités illégales.

GUATEMALA

Répression d'une caravane de migrants venue du Honduras

Un face-à-face impressionnant. Au Guatemala, des milliers de migrants venus du Honduras voisin et en route pour les États-Unis ont été stoppés par un cordon de policiers. C'était ce dimanche dans la ville de Vado Hondo. Les forces de l'ordre guatémaltèques ont fait usage de gaz lacrymogène et de coups de matraque.

Près d'un millier de marcheurs auraient été interceptés et renvoyés dans leur pays. Des milliers d'autres vont tenter de poursuivre leur route. Le Mexique a envoyé des renforts policiers à sa frontière avec le Guatemala.

Une nouvelle caravane de migrants en mouvement depuis le Honduras

Fuyant la misère, les marcheurs étaient partis vendredi à l'aube de San Pedro Sula, cœur industriel du Honduras. Un caravane de 9.000 personnes, répartie en plusieurs groupes, a passé le poste-frontière d'El Florido dans la soirée et samedi matin. La police avait alors été débordée par le flots de migrants. Les autorités redoutent un risque sanitaire alors que plusieurs cas de Covid-19 ont été enregistrés parmi eux.

Depuis octobre 2018, plusieurs caravanes de migrants ont tenté d'entrer aux États-Unis, mais ils se sont heurtés aux milliers de gardes-frontière et militaires américains positionnés à la frontière avec le Mexique.

Agences

TUNISIE

Dix ans après, éviter une autre décennie perdue

Voilà dix ans, jour pour jour, le peuple tunisien se soulevait contre son Président. Les Tunisiens exprimaient leur refus et leur dégoût des pratiques de corruption et appelaient à l'emploi, à la liberté et à la dignité.

Ce fut le cri de millions de jeunes révoltés par l'arrogance des proches du régime et de ses thuriféraires, outrés par les passe-droits, révoltés par le gouffre toujours plus béant entre les nantis et les plus démunis et par le bâillonnement de l'expression publique. De mémoire d'homme, jamais manifestations pacifiques n'engendra aussi directement la chute d'un régime au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Mena). Cette vague d'espoir, qualifiée peut-être précipitamment de « "Printemps arabe", emporta d'autres gouvernements, en Libye, en Égypte et au Yémen. Mais très vite, cette vague se brisa sur un maelström de désillusions, d'opportunisme politique, d'autoritarisme, de violence menant même à la guerre civile. Dix ans ont passé. Que reste-t-il des espoirs de dignité et de liberté ? Que sont devenues les aspirations de ces jeunes en quête d'opportunités économiques ? Sont-ils mieux lotis aujourd'hui qu'ils ne l'étaient alors ? Bien sûr, il y a eu des avancées. Les aspirations sont plus précises. Certaines libertés, notamment la liberté d'expression, sont mieux assurées. Mais les espoirs nés des turbulences de la décennie passée n'ont pas conduit à de profonds changements de la gouvernance économique. Les résultats escomptés, malgré une injection importante de financements de la part de la communauté internationale, ne se sont pas matérialisés. À quelques exceptions près, les pays de la région Mena se sont trouvés confrontés à une dette publique insoutenable et à une dépendance accrue à l'assistance internationale. Même si certains pays, dont ceux du Golfe, ont enregistré des progrès en ce qui concerne le "climat des affaires", la compétitivité des pays Mena est encore bien en deçà de leur potentialité. Selon un récent sondage réalisé par *The Guardian* et l'institut *YouGov*, une majorité des répondants dans de nombreux pays, notamment au Soudan, en Tunisie, en Algérie, en Iraq et en Égypte, s'ils ne regrettent pas les changements politiques intervenus, signalent la détérioration de leur vie quotidienne par rapport à la période d'avant 2011. Même en Tunisie, un pays que d'aucuns considèrent comme un succès en matière de transition démocratique, plus de la moitié des personnes interrogées disent que leur vie est plus difficile aujourd'hui. Dans l'ensemble, c'est la perspective d'un avenir plus difficile pour leurs enfants qui prévaut chez les personnes qui ont accepté de partager leur sentiment sur cette décennie passée. Ces perspectives pessimistes ne sont pas une fatalité. Il existe bien sûr des voies vers une sortie de crise et un avenir meilleur. Mais rien ne saurait être accompli sans un changement radical de trajectoire en termes de politiques publiques et de réformes, afin d'éviter de perdre une autre décennie.

Conclure un nouveau contrat social

Le mécontentement qui avait, voilà dix ans, provoqué les mouvements populaires est peut-être encore plus grand aujourd'hui. Les jeunes de la région se heurtent toujours à un horizon bouché et à un manque d'opportunités. Pour éviter de perdre la prochaine décennie, les gouvernements de la région se doivent de conclure un nouveau contrat social, en remplacement du contrat social actuel dont les termes sont devenus caducs. Ils doivent repenser le rôle de l'État dans l'économie, qui fausse les règles du jeu économique et instille la corruption. Si l'on en croit les projections démographiques, la région Mena devrait créer 300 millions de nouveaux emplois à l'horizon 2050. C'est un défi de grande envergure, considérant que cet horizon n'est pas si lointain et que le temps presse. Pour relever ce défi et satisfaire la demande des jeunes entrant sur le marché du travail, la Banque mondiale estime que les pays Mena devront dès aujourd'hui créer 800.000 emplois par mois. Une chose est certaine : les millions d'emplois nécessaires ne seront pas pourvus par les gouvernements ; ces milliers de jeunes ne seront pas absorbés par le secteur public. Il est de toute première instance de revitaliser les économies des pays Mena en ouvrant la porte au secteur privé, en introduisant la transparence, la responsabilisation et la reddition des comptes dans les affaires publiques à travers une gouvernance affirmative et en faisant jouer à l'État le rôle régulateur juste qui est le sien, et non pas celui de l'entrepreneur.

Construire le capital humain

Dans pratiquement toute la région, le secteur de l'éducation est toujours ancré dans des curricula éculés et des méthodes d'enseignement anciennes. La propagation du Covid-19 a révélé l'état de délabrement des systèmes de santé et de protection sociale dans ces pays. Selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'indice de capital humain, un enfant né aujourd'hui dans la région Mena n'atteindra à l'âge adulte que 57 % des capacités productives qu'il aurait pu accumuler en ayant bénéficié d'une éducation de qualité et d'un meilleur système de santé. Un constat terrible, qui sanctionne des décennies de mauvaise gestion et suggère un avenir pour le moins incertain. Il est de ce point de vue paradoxal de constater qu'alors que le développement humain est l'un des rôles les plus fondamentaux de l'État, c'est dans ce domaine que l'absence des pouvoirs publics se fait le plus souvent sentir. Les gouvernements se doivent d'exercer pleinement leur rôle, donner toute leur chance aux jeunes et leur permettre d'être compétitifs dans un monde de plus en plus globalisé. Ce leadership se doit d'aller au-delà des simples allocations budgétaires – la région alloue des crédits importants à la santé et à l'éducation, avec des résultats malheureusement bien en deçà des expectatives. C'est d'une meilleure gouvernance de ces systèmes, d'une meilleure utilisation des ressources financières qui y sont allouées et d'un changement radical des méthodes d'enseignement et des mécanismes de santé publique qu'il s'agit. Les gouvernements doivent affirmer plus encore le rôle de la femme dans l'économie. C'est en effet un autre paradoxe de la région Mena : les femmes y sont plus performantes en termes de résultats scolaires et académiques, mais leur part dans l'économie reste virtuellement insignifiante dans de nombreux pays. Là encore, une action affirmative de l'État, jouant son rôle social, reste fondamentale. Les gouvernements de la région se doivent aussi de repenser leur approche des politiques de protection sociale. Celles-ci ont toujours été construites sur des systèmes de compensation coûteux et mal pensés. Depuis des années, les gouvernements ont fait prévaloir les solutions politiquement faciles mais économiquement désastreuses d'un contrat social à travers lequel les produits et services se base seraient "protégés", sans ciblage des besoins, de manière à acheter les allégeances politiques et la "paix sociale". Ces politiques ne sont plus viables. Les gouvernements ne peuvent plus honorer leurs coûts et les jeunes notamment n'acceptent plus ce marché de dupes qui leur garantit des services médiocres en contrepartie de leur renonciation à réclamer plus de libertés, dont celle d'entreprendre et d'aspirer à un meilleur vivre. C'est la faillite de ce contrat social qui a dans une large mesure provoqué les mécontentements et la colère menant aux événements de 2011. Il est temps aujourd'hui d'adopter des politiques publiques à même de délester l'État d'un fardeau qu'il ne peut plus porter et de déployer ses ressources vers le renforcement du capital humain afin de préparer les jeunes d'aujourd'hui pour les métiers de demain.

Le rôle de l'État dans l'économie

Dans une économie saine, portée par les règles justes et équitables du marché, le secteur privé et l'entrepreneuriat ont besoin d'espace pour se développer. Le rôle clé du gouvernement est celui de réguler l'économie. Pour ce faire, l'État doit mettre en place des règles claires, prévisibles et stables, introduire le concept de contestabilité des marchés et de compétition transparente de manière à prévenir les situations de monopole et donner au pouvoir judiciaire les moyens de faire respecter la loi et d'appliquer les jugements. Ce sont là les conditions d'attraction des capitaux et des investissements tant nationaux qu'étrangers. Il existe pourtant dans la région quelques bons exemples. Le Maroc s'est donné l'ambition de s'ouvrir sur le monde et d'investir dans la modernité, tout en travaillant à préserver sa stabilité macro-économique. Alors que les pays aujourd'hui sont obnubilés par les mesures à court terme pour endiguer les impacts de la Covid-19 sur leurs économies, le Maroc s'est engagé dans la mise en œuvre de réformes importantes – notamment le travail sur la compensation et les filets sociaux ainsi que les investissements dans l'infrastructured'arrimage aux marchés européen et subsaharien – qui pourraient transformer le pays et le tendre plus encore vers l'avenir. Mais tout n'est pas parfait : les indicateurs macro-économiques peuvent masquer des failles sociales importantes et des fragilités en termes de gouvernance, comme ce fut le cas en Tunisie il y a plus de dix ans. Mais ces exemples de réforme sont malheureusement rares. De larges secteurs des économies de la région sont toujours mal gérés par des entreprises publiques qui opèrent en dehors des réalités du marché et de la compétition. Nous ne lançons pas ici d'appel à la privatisation systématique des entreprises publiques. L'ambition est d'ouvrir les marchés à la compétition, d'introduire les partenariats publics-privés là où ils sont opérants et de revitaliser des secteurs entiers des économies depuis longtemps inefficaces. Les gouvernements doivent avoir le courage politique et la légitimité d'expliquer ces réformes, de les mener à bien et de mettre en place les filets sociaux nécessaires afin de protéger les laissés pour compte.

Une nouvelle décennie qui s'ouvre

Dix ans après l'une des mutations les plus importantes qu'ait connu la région Mena depuis un siècle, rien n'est résolu. Les frustrations qui ont fait la braise du "Printemps arabe" sont encore présentes, exacerbées par plus de troubles sociaux, de violence et, dans de nombreux cas, par des gouvernements faibles, instables, et non transparents. Plus nombreux encore sont les jeunes, souvent diplômés, qui rêvent d'une vie meilleure ailleurs. Pour éviter une autre décennie perdue, une prise de conscience est de mise dans toute la région, de l'Atlantique au Golfe. Il est essentiel d'ouvrir la voie à l'entreprise privée, de vaincre la résistance à la libéralisation des économies et d'offrir aux jeunes les opportunités de libérer tout leur potentiel. Les gouvernements doivent mettre en œuvre les lois et règlements qui encadreront de manière juste et transparente les activités économiques. C'est ce qui libérera l'énergie de millions de jeunes qui choisiront de créer, pour et par eux-mêmes, des opportunités et de la richesse, plutôt que de se résoudre à exporter leurs talents ou risquer leur vie en poursuivant les chimères de l'émigration clandestine. Les pays de la région Mena doivent laisser le soin aux entrepreneurs, aux créateurs, aux innovateurs et à ceux qui sont prêts à prendre le risque d'investir avec la perspective du juste profit, de transformer les économies. Ils créeront les emplois d'aujourd'hui et ceux de demain et instillent l'espoir dans le cœur des jeunes. Il est nécessaire de leur ouvrir l'espace, de leur donner du soutien et de suivre leurs ambitions parce qu'elles sont celles de la région Mena.

Agences

HANDBALL- MONDIAL 2020 (TOUR PRINCIPAL)

Les Verts face à l'ogre français

La sélection algérienne de handball débutera aujourd'hui le tour principal du Championnat du monde en Égypte, face à son homologue française, avec l'intention de créer l'exploit et réussir son premier match face à l'un des cadors européens.

PAR MOURAD SALHI

Vainqueurs sur le fil, mais ô combien importante face au Maroc (25-24), les Verts, sous la houlette du technicien français Alain Portes, n'ont pas pu tenir la cadence en accumulant par la suite les buts face à l'Islande (39-24) et le Portugal (26-19). Lors de leur entrée en lice, les coéquipiers de Khelifa Ghedbane ont obtenu une victoire à l'arrachée grâce, notamment, à leur persévérance et solidité défensive. Ce qui n'était pas le cas face à une équipe islandaise plus solide sur tous les plans. Les Verts n'ont rien pu faire devant cette accrocheuse équipe qui ne lâche rien sur le terrain. Lors de la troisième journée, la sélection algérienne a montré un visage beaucoup meilleur face au Portugal, en dépit de la défaite. Dans cette seconde phase de ce Mondial, inédit dans son genre avec ses 32 équipes participantes, la suite de l'aventure des coéquipiers d'Ayoub Abdi sera plus ardue que la première partie. Les Verts auront pour premier adversaire la France, troisième de la dernière édition et sextuple championne du monde, 1995, 2001, 2009, 2011, 2015 et 2017. Les camarades de Hichem Daoud sont, désormais, censés présenter un niveau de haute qualité face à un tel adversaire d'un autre calibre.

Les poulains d'Alain Portes enchaîneront ensuite face à la Norvège, finaliste du Mondial 2019, le vendredi 22 janvier (15h30 algériennes), avant de terminer ce deuxième tour contre la Suisse, deux jours plus tard, soit, le dimanche 24 janvier (20h30 algériennes).

Le premier adversaire sur le chemin des Verts est impressionnant depuis l'entame de cette 21e édition en terre égyptienne. Les Bleus emmenés par le technicien Guillaume Gille terminent le premier tour en tête du classement, même si en face les adversaires sont de sérieux clients, à l'image de l'Autriche, la Suisse ou encore le vice-champion en titre, à savoir la Norvège. La tâche du Sept national paraît beaucoup plus compliquée lors de ce second tour. Les statistiques sont là, la sélection algérienne est loin de son niveau optimal. L'entraîneur lui-même a fait savoir que ses joueurs manquaient d'agressivité : "*On ne peut pas espérer un meilleur résultat si on manque d'agressivité. J'estime que les leçons ont été apprises. J'espère surtout que les joueurs vont montrer un nouveau visage lors des prochains matchs, où le niveau sera encore plus élevé*", a indiqué le sélectionneur national.

Côté effectif, le staff technique devrait composer son équipe sans les services de l'expérimenté Ryad Chahbour qui souffre d'une blessure au niveau de l'épaule. De son côté, l'entraîneur Guillaume Gille devrait se passer des services de son gardien de but Wesley Pardin, touché au niveau du genou, lors du dernier match face à la Suisse. La blessure de l'auteur de 18 arrêts face à la Norvège semble sérieuse, selon les déclarations de l'entraîneur français.

M. S.

MC ALGER

"Sonatrach apportera le soutien nécessaire au club"

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) bénéficiera du "*soutien nécessaire*" afin de continuer à s'illustrer au niveau national et continental, a assuré, lundi à Alger, Toufik Hakkar, président-directeur général de Sonatrach, actionnaire majoritaire du club algérois qui fête son centenaire cette année.

"*Je félicite les joueurs et le staff technique pour les résultats probants réalisés depuis le début de la saison. J'assure à cette occasion que l'équipe bénéficiera du soutien nécessaire afin de continuer à s'illustrer aux niveaux national et continental*", a déclaré Hakkar lors d'une cérémonie en l'honneur du MCA, qui a réussi à se hisser à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique et occupe actuellement la deuxième place du classement de Ligue 1.

De son côté, le président du club professionnel SSPA MCA, Abdenacer Almas, s'est félicité du bon début de saison de son équipe aux niveaux national et continental, soulignant que ces performances sont à mettre au profit des joueurs et leur staff technique. "*Je remercie Sonatrach pour son soutien indéfectible au MCA et l'intention particulière qu'elle porte au développement du club en cette année centenaire. J'espère que l'équipe va continuer à s'illustrer durant toute la saison en décrochant des trophées*", a-t-il déclaré.

Dans le même contexte, l'entraîneur du Mouloudia, Nabil Neghiz, a indiqué que "*ses joueurs ont besoin de moyens financier et moral afin de mieux s'exprimer sur le terrain et ainsi atteindre les objectifs fixés par les dirigeants du club*".

"*La route est encore longue et il faut éviter les obstacles pour décrocher des titres pour faire plaisir à nos supporteurs qui nous manquent en cette période de pandémie. L'union fait la force et nous sommes sur le bon chemin pour permettre au MCA de retrouver son rang aux niveaux arabe et africain*", a-t-il ajouté. Plusieurs personnalités du sport national, dont le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderahman Hamad, ont été conviés à cette cérémonie, lors de laquelle des légendes du Mouloudia, à l'image de Ali Bencheikh et Omar Betrouni, ont été honorées. Après huit journées de Ligue 1, le MC Alger (17 points) occupe la 2e place du classement avec un match en retard face à la JS Saouara. Le club algérois s'est également distingué au niveau continental en se qualifiant à la phase de poule de la Ligue des champions d'Afrique au dépens des Tunisiens du CS Sfaxien (aller victoire 2-0, retour défaite1-0).

APS

TOURNOI DE L'UNAF (U17)

Entame réussie pour les Verts

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) a débuté comme il se doit le tournoi de l'Union nord-africaine (Unaf). Les Verts ont pris le meilleur sur la Libye (3-2), ce lundi 18 janvier 2021 au stade du 5-Juillet (Alger), en match comptant pour la première journée de cette compétition.

Les Libyens ont été les premiers à prendre l'avantage dans cette partie en ouvrant le score à la 28e minute par l'entremise de Abunabi (28'). La réaction algérienne a été rapide, car les Verts ont nivelé la marque à la 37e minute grâce à Ouchaouche avant de repasser devant au tableau d'affiche au tout début de la seconde période suite à la réalisation de Omar (50').

Cependant, la Libye est parvenue à se relancer à la suite d'un but contre son camp marqué par Boualem à la 59e minute. Alors que le match s'acheminait vers un score de parité, l'Algérie est arrivée à reprendre l'avantage à la 86e minute par l'intermédiaire de Nottebaere.

À titre de rappel, ce tournoi à trois (Algérie, Libye, Tunisie) se déroule sous forme de mini-Championnat, dont le vainqueur aura la chance de jouer la phase finale de la CAN-2021 prévue en mars prochain au Maroc. La seconde sortie des protégés de Mohamed Lacete aura lieu dimanche prochain face à la Tunisie.

MERCATO

Farid Boulaya vers l'OM ?

Le mercato hivernal poursuit son cours en Europe. Si Islam Slimani a rejoint Lyon, c'est à un autre Vert de faire l'objet d'une sollicitation forte : Farid Boulaya. La grosse première partie de saison de Farid Boulaya n'est pas passée inaperçue du côté de la Ligue 1 Uber Eats. L'international algérien (1 sélection) est en forme olympique du côté du FC Metz avec 3 buts et 4 passes décisives délivrées en 16 rencontres cette saison. Il a, notamment, encore fait parler sa technique et son sens de la passe face à l'Olympique Lyonnais, en Ligue 1 (0-1 pour Metz). D'Olympique, il en serait apparemment question pour le natif de Vitrolles. En effet, d'après nos confrères de *Foot Mercato*, l'Olympique de Marseille, qui s'apprêterait à perdre Morgan Sanson, aurait établi des contacts avec le club Grenat pour s'attacher les services de Farid Boulaya. Le milieu de terrain (28 ans) est estimé à environ 6 millions d'euros par son club, qui fera une belle plus-value sur un joueur acheté 800.000 euros à l'été 2018.

Farid Boulaya, qui ne dispute que sa deuxième saison au plus haut niveau, n'est, en tout cas, pas le seul Vert à faire parler de lui du côté de la France. Son coéquipier à Metz Alexandre Oukidja, au poste de gardien de but, ne manquera pas non plus de sollicitations l'été prochain, tout comme Zinedine Ferhat, étincelant du côté d'un Nîmes Olympique, peut décemment espérer franchir définitivement un cap. 2021 sera-t-elle l'année des gros transferts pour nos joueurs algériens ?

ENQUÊTES CRIMINELLES

21h00 W9

Au sommaire de ce numéro : «Affaire Ramon Cortès : désaveux troublants». 16 septembre 2013, à 21 heures. Rosine Roig, 45 ans, sort du musée de Céret, près de Perpignan, quand soudain une silhouette l'empoigne et la jette dans un véhicule qui démarre en trombe. Qui aurait pu s'en prendre à cette mère de famille sans histoire ? C'est le meurtrier présumé lui-même qui ne va pas tarder à répondre à la question - «Affaire Travaglini : deux femmes pour un homme». Jessy Travaglini avait un nom et un physique de star hollywoodienne. La jeune mère de famille de 28 ans avait tout pour réussir sa vie et pourtant, cette chargée des ressources humaines va se retrouver accusée d'un crime.

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION

21h00 C8

Avec 8 kilomètres de plages et un centre historique chargé d'histoire, Fréjus est l'une des stations balnéaires les plus populaires de France. Mais si sa population quadruple en été, cette petite ville de la Côte d'Azur n'attire pas que les touristes. Les délinquants profitent également de la saison estivale pour se remplir les poches et défient les 66 policiers municipaux chargés de la sécurité, pour qui trafic de drogue, vols et agressions font partie du décor. Face à des bandes souvent organisées, les forces de l'ordre sont en alerte 24 heures sur 24. Outre leurs interventions souvent musclées, les policiers municipaux doivent aussi faire preuve.

DISPARITION INQUIÉTANTE

21h00 2

Strasbourg, sous un vent glacial. Neuf élèves d'une école protestante disparaissent. Maya Rosetti, jeune commissaire, est chargée de l'affaire. Pour espérer la résoudre, il va lui falloir renouer avec son ex, revoir sa conception du Bien et du Mal, et peut-être même se laisser tenter par la foi. La journée s'annonce décidément très rude.

DES RACINES ET DES AILES SUR LES CHEMINS DU MONT-SAINT-MICHEL

21h00 3

Carole Gaessler nous emmène sur les chemins de randonnée qui convergent vers le Mont-Saint-Michel et son abbaye gothique, surnommée «la Merveille de l'Occident». Ce site grandiose fut l'un des plus grands sanctuaires de pèlerinage de l'Occident chrétien, au Moyen Âge, avec Rome, Jérusalem et Saint-Jacques-de-Compostelle. Ces chemins du Mont-Saint-Michel sont aujourd'hui en pleine renaissance ! Le printemps 2020 a été un moment unique dans l'histoire du Mont. L'historien François Saint-James nous a ouvert les portes de la Merveille vide et silencieuse, à la fin du premier confinement.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA VIE AQUATIQUE

21h00 arte

Steve Zissou, un documentariste océanographe, et son équipe d'intrépides aventuriers des mers partent sur les traces du mystérieux « requin jaguar » responsable de la mort du meilleur ami de Steve.

EN QUÊTE D'UNE NOUVELLE TERRE LA PLANÈTE IDÉALE

21h00 4

L'avenir de l'humanité passerait par la colonisation d'autres planètes. Le physicien de renommée mondiale Stephen Hawking envisageait cette option. Mais comment identifier une planète habitable ? Comment la rejoindre et s'y installer durablement ? Les astrophysiciens, les ingénieurs, les astronautes et les biologistes les plus distingués et les plus créatifs consacrent déjà toute leur énergie à ce projet fou. Deux éminents scientifiques, Danielle George et Christophe Galfard, vont parcourir le monde pour aller à la rencontre de ceux qui transforment la vision de Stephen Hawking en réalité.

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON

21h00 M6

Le magazine «Recherche appartement ou maison» célèbre son 100e numéro, et pour cette occasion, Stéphane Plaza a réuni autour de lui son équipe d'experts immobiliers, mais aussi des invités de marque ! Depuis sa création en 2006, l'émission connaît toujours un grand succès et pour fêter cela, la soirée va se dérouler en trois temps, avec une surprise à la clé ! Ce sera aussi l'occasion de revenir sur les débuts de Stéphane Plaza, son casting et sa première émission puis de découvrir quelques coulisses des tournages avec cette joyeuse équipe.

DOC L'ERREUR PARFAITE

21h00 TF1

La jeune Sofia, 19 ans, tente de se suicider pour mettre fin à des douleurs récurrentes qu'elle a depuis ses 13 ans. D'après sa mère, le seul problème de Sofia est dans sa tête et elle n'a rien à faire dans cette clinique. Le service est dépassé par les demandes d'hospitalisation provenant des urgences. La célèbre actrice Lise Ravel est admise dans le service suite à un évanouissement mais n'accepte de se faire examiner que par le docteur Fanti. Julia se rend chez lui pour le convaincre de revenir ausculter la patiente malgré sa démission.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe-Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4177 | Mercredi 20 janvier 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06:27
Dohr	12:59
Asr	15:41
Maghreb	18:04
Icha	19:26

ETATS-UNIS

Cacophonie entre Biden et Trump sur la réouverture des frontières américaines

Le président Donald Trump a annoncé, lundi, la prochaine réouverture des frontières américaines aux ressortissants européens de l'espace Schengen, aux Britanniques, Irlandais ainsi qu'aux Brésiliens, à compter du 26 janvier, avant d'être immédiatement contredit par la porte-parole du futur président Joe Biden.
"*Ce n'est pas le moment de lever les restrictions sur les déplacements internationaux*", a déclaré, sur son compte Twitter, Jen Psaki, qui doit officiellement prendre mercredi ses fonctions de porte-parole du nouveau président Joe Biden.
Les tweets sont tombés quelques minutes seulement après l'annonce de la décision de Donald Trump, justifiée par l'instauration, à la même date, d'une obligation de présenter un test négatif de dépistage du coronavirus, à l'entrée sur le territoire américain.
Pour ralentir la progression de la pandémie, Donald Trump avait fermé les frontières des Etats-Unis, aux 26 pays de l'espace Schengen, le 11 mars 2020, puis au Royaume-Uni et à l'Irlande le 14, avant d'en faire autant pour le Brésil le 24 mai.
"*Sur les conseils de notre équipe médicale, le (futur) gouvernement n'entend pas lever ces restrictions le 26 janvier*", a écrit Jen Psaki sur Twitter. "*D'ailleurs, a-t-elle ajouté, "nous prévoyons de renforcer les mesures de santé publique appliquées aux voyages internationaux, pour lutter encore davantage contre la diffusion de la Covid-19"*. C'est un nouvel épisode d'une transition sans précédent, dans l'histoire moderne des Etats-Unis, le président sortant Donald Trump entendant limiter au minimum les contacts avec l'équipe de Joe Biden. Donald Trump prévoit, d'ailleurs,

de quitter Washington avant même la cérémonie d'inauguration de son successeur, mercredi.

La menace des variants

Les Etats-Unis font actuellement face à la pire phase de la pandémie, que le pays ait connu à ce jour, avec plus de 20.000 décès sur les six derniers jours.
La future porte-parole de la Maison Blanche a également rappelé, que des variants du virus beaucoup plus contagieux avaient récemment été identifiés, pour la première fois, au Royaume-Uni et en Afrique du Sud.
Le variant britannique a déjà fait son chemin jusqu'aux Etats-Unis, où il a été retrouvé chez des patients dans plusieurs régions. Quelque 10,5 millions de personnes ont déjà été vaccinées contre le coronavirus aux Etats-Unis, mais la campagne a connu de nombreux ratés. Moins de 40% des doses distribuées ont été administrées, à ce jour, mais plusieurs régions menacent de se retrouver à cours de vaccins dès cette semaine, notamment dans l'Etat de New York. L'échange entre Donald Trump et l'équipe Biden est une nouvelle illustration du décalage entre les deux camps. D'un côté, le Président républicain est partisan d'une levée des restrictions, sur le territoire américain ou vis-à-vis de ses principaux partenaires.
De l'autre, Joe Biden veut jouer la prudence et cherche davantage à donner aux Américains les ressources économiques nécessaires, pour tenir jusqu'à la fin de la pandémie, notamment avec un plan de soutien massif de 1.900 milliards de dollars. Le 46e président des Etats-Unis a annoncé, samedi, qu'il prendrait, dès mercredi, un décret pour rendre obligatoire le port du masque dans les locaux et espaces dépendant de l'Etat fédéral, ainsi que lors des déplacements entre Etats, ce que Donald Trump s'était toujours refusé à faire.

SAHARA OCCIDENTAL

Rabat veut forcer Madrid à s'aligner sur Trump

Le Maroc veut faire fructifier la décision de Donald Trump, de reconnaitre sa souveraineté sur le Sahara occidental en contrepartie d'une normalisation avec Israël, en mettant la pression sur l'Espagne pour qu'elle s'aligne sur l'attitude du Président américain.
Dans un article publié, aujourd'hui dans El Confidential, Ignacio Cembrero, spécialiste du Maghreb, indique que Rabat exerce de fortes pressions pour que le Gouvernement espagnol s'aligne sur la position de Trump, ou, "*du moins, qu'il soutienne publiquement, comme le fait la France*" la solution préconisée par le Maroc d'une "*autonomie*" sous souveraineté marocaine.
Le journaliste note, que lors d'une conférence de presse virtuelle, organisée conjointement avec la diplomatie américaine, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a exigé que L'Europe "*sorte de sa zone de confort*", pour "*suivre la dynamique des Etats-Unis*".
La France a été, ce n'est pas une surprise, le seul pays européen à participer à cette conférence virtuelle de *"soutien*" à la position marocaine. Le ministre marocain qui demande, sans la nommer, à l'Espagne de faire "*preuve d'audace*", a été plus direct avec le correspondant de l'Agence espagnole EFE : *"Il faut demander à [l'Espagne] pourquoi elle n'était pas là*".

Sommet reporté et ouverture du « robinet » de la migration

Ignacio Cembrero souligne, que la pression marocaine sur Madrid, historiquement responsable de la situation qui prévaut au Sahara occidental, ne fait que s'accentuer. Le sommet bilatéral, prévu pour le 17 décembre dernier, a été reporté à février par le Maroc qui a invoqué des *"problèmes de santé"* du Roi. La rencontre n'aura pas lieu non plus en février, en raison de "*la santé délicate du roi Mohamed VI, qui souffre de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)"* bien que, précise Ignacio Cembrero, il a reçu le 22 décembre dernier, Jared Kuschner, gendre-conseiller du président Donald Trump.
Rabat veut surtout un changement radical de la position de Madrid, qui, rappelle l'auteur de l'article, est toujours considérée par l'ONU comme *"puissance administrante"* du Sahara occidental, même si elle ne peut l'exercer de fait. Un basculement de Madrid dans la ligne de Trump aurait un effet d'entrainement sur les autres pays européens, estime Cembrero. Le journaliste relève l'afflux massif de migrants irréguliers (23.000 en 2020) vers les Canaries, pour la plupart venant des côtes du Sahara occidental. "*Certains diplomates espagnols se demandent si Rabat a ouvert le robinet de l'émigration clandestine massive depuis le Sahara -sans précédent jusque-là-, pour commencer à faire pression sur l'Espagne"*.

Beaucoup à perdre avec Alger

Cembrero souligne, que Madrid a, au cours des dernières années, apporté un *"soutien voilé*" à Rabat, mais que le Maroc exige désormais un soutien public mettant ainsi en "*difficulté le gouvernement Pedro Sánchez, réticent à modifier la position de l'Espagne, mais désireux d'éviter les tensions avec son voisin du sud. La présence de Podemos dans l'Exécutif, très attaché à l'autodétermination des Sahraouis, rend également tout changement difficile"*.
L'article d'Ignacio Cembrero n'évoque pas l'impact qu'aura un éventuel alignement, total et public, de Madrid sur le Maroc sur les relations avec l'Algérie. Même si les liens économiques de l'Espagne avec l'Algérie ne sont pas de la même ampleur qu'avec le Maroc, ils sont suffisamment importants, pour que Madrid ait beaucoup à perdre d'une dégradation des relations avec l'Algérie. L'Espagne, qui n'assume pas pleinement ses responsabilités historiques dans ce conflit, ne peut s'attendre à une attitude passive d'Alger, dans le cas où le Gouvernement espagnol s'aligne sur la volonté marocaine, de dénier aux Sahraouis l'exercice de leur droit à l'autodétermination.

ANDY DELORT

L'attaquant algérien révèle son deuxième métier

Le footballeur international algérien, Andy Delort, ne serait pas uniquement branché au terrain et à la ronde. Une autre occupation lui tient à cœur. C'est dans un entretien accordé à Téléfoot qu'il révèle sa passion.
L'attaquant monpelliérain s'est lencé avec Nordine Oulhadj en 2017, afin de créer une société spécialisée dans le bâtiment (sanitaires, peinture, carrelege, enduit…) . "*J'aime bien venir ici dès que je n'ai pas entraînement. Venir ici, discuter : c'est à deux qu'on a créé cette entreprise, on essaye de faire notre petit bout de chemin"*, déclare-t-il.

CORONAVIRUS

249 nouveaux cas, 186 guérisons et 3 décès

Deux cent quarante-neuf (249) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 186 guérisons et 3 décès, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 104.341, dont 249 nouveaux cas ces dernières 24 heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2.843 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 70.933, a précisé le Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 26 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures, moins de neuf cas et 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas.

ORAN

Décès de la poétesse Oum Siham

Oum Siham, une icône de la poésie à Oran, de son vrai nom Amaria Bilal, est décédée lundi soir à l'âge de 82 ans, a-t-on appris mardi de la directrice de la Maison de Culture d'Oran "*Bakhta Kouadri*". Femme de lettres et poétesse, Amaria Bilal a fait ses études dans plusieurs villes avant de s'établir à Oran, où elle a terminé ses études à la Faculté de lettres et de sciences humaines et a obtenu son diplôme en 1973, pour intégrer le secteur de l'éducation nationale comme professeur dans le cycle secondaire, jusqu'à sa retraite. La défunte a également tenté l'expérience de l'écriture de nouvelles, et a produit plusieurs recueils, notamment "*Erassif El-Beyrouti*" et "*Yaoumiyate Oum Ali*", qui ont paru chez l'Entreprise nationale du livre, en plus de ses participations dans les pages culturelles de différents quotidiens nationaux, de nombreuses critiques littéraires, notamment. Oum Sihem était membre de l'Union des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et a obtenu de nombreuses distinctions, lors de rencontres littéraires aux niveaux local, national et arabe.